

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1908

4 août 2008

SOMMAIRE

Advanced Risk Private Equity Sàrl SICAR	91552	Globus Real Estate Invest S.A.	91540
AGEFI Luxembourg - Le Journal Financier de Luxembourg	91568	Inter Resid,s.à r.l.	91570
ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A.	91541	ITT Industries S.à r.l.	91539
ATC-RCS Corporate Services (Luxembourg) S.A.	91541	JCLC Invest S.A.	91584
Borletti Group	91574	Jonathan Finance Holding S.A. SPF	91547
Callander Managers S.A.	91552	Lëtzebuenger Bicherfrënn - Les Amis du Livre a.s.b.l.	91568
Cameo Finance S.A.	91581	Minos S.A.	91584
Cecile Holding S.A.	91539	Parkway S.A.	91538
Clos Finance S.A.	91538	PBL Gateway Luxembourg Sàrl	91571
Delta Machinery S.A.	91553	Pharmaceutical Fine Chemicals S.A.	91551
Distributa S.A.	91551	Quinlan Private Jurys Inns HoldCo S.à r.l.	91554
Distribution Européenne S.A.	91540	Randstad Holding Luxembourg S.à r.l. ...	91554
E.G.L. S.A.	91567	Realest Finance S.A.	91551
Emporium S.à.r.l.	91571	S.A.C. PEI Asia Investments Holdings I S.à r.l.	91568
Equo Invest S.A. SPF	91581	Safei Invest	91539
Euro Dienstleistungen S.à.r.l.	91574	Société Civile Immobilière Wolff	91548
FinHestia S.à r.l.	91552	Splendide International Holding S.A.	91538
Finsev S.A.	91547	Stephanie S.A.	91540
Friok Holding S.A.	91580	T.B.C. S.A.	91550
Garance Holding S.A.	91541	T.B.C. S.A.	91584
GLL RESF Holding Alpha	91581	Team	91541
GLL Retail Holding Alpha S.à r.l.	91570	WP IV Investments S.à r.l.	91576
		WP V Investments S.à r.l.	91578

Clos Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 80.016.

—
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
et par le conseil d'administration en date du 26 mai 2008*

1. Monsieur Daniel BAPTISTA GALHANO a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. Monsieur Jonathan HEAUME, administrateur de sociétés, né à Guernesey (Iles Anglo-Normandes), le 3 décembre 1952, demeurant professionnellement à MC-98000 Monaco, 24, boulevard Princesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.
3. Monsieur Eric MAGRINI a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 30/06/08.

Pour extrait sincère et conforme
Pour CLOS FINANCE S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008087470/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02469. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Splendide International Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 61.109.

—
La société anonyme FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A. a transféré son siège social de L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis au L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Pour avis sincère et conforme
Pour SPLENDIDE INTERNATIONAL HOLDING S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008087472/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02472. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Parkway S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 71.865.

—
Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Il y a lieu de lire comme suit:

Monsieur Per Knudsen, administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2008.

Parkway S.A.
Signature

Référence de publication: 2008092101/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07609. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Cecile Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 95.860.

—
Veuillez prendre note que la société anonyme FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA se trouve désormais à L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CECILE HOLDING S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008087471/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02470. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Safei Invest, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 25.606.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 juin 2008, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, LAC/2008/25868.

Qu'a été prononcée la clôture de la liquidation de la société d'investissement à capital variable «SAFEI INVEST», ayant son siège social à L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, constituée suivant acte notarié le 12 mars 1987, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 101, page 4845 de 1987.

La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 24 avril 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1472 du 17 juillet 2007.

Les livres et documents sociaux de la Société resteront déposés pendant la durée de cinq ans dans les locaux de BNP Paribas Securities Services, Succursale de Luxembourg à L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008088679/242/22.

(080101763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2008.

ITT Industries S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 85.519.

—
EXTRAIT

À partir du 19 novembre 2007, l'adresse de Danielle Kolbach, gérant de ITT Industries Sarl, a été transféré au 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008092153/2460/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07663. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Stephanie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 187A, rue de Cessange.
R.C.S. Luxembourg B 77.395.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 mars 2002
pour statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2000*

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Après avoir révoqué Madame Diane LANNERS de ses fonctions d'Administrateur, déléguée, l'Assemblée Générale a nommé avec effet immédiat un nouvel Administrateur en remplacement de l'Administrateur révoqué: Monsieur Edouard FABER, ouvrier communal, demeurant à Luxembourg, rue de Cessange, 187A.

Le Conseil D'Administration se présente désormais comme suit:

- Monsieur Edouard FABER, ouvrier communal, demeurant à L-1321 Luxembourg, rue de Cessange, 187A
- Madame Maria SANTIAGO FABER, esthéticienne, demeurant à L-1321 Luxembourg, rue de Cessange, 187A
- Mademoiselle Stéphanie FABER étudiante, demeurant à Luxembourg, rue de Cessange, 187A

Le mandat de l'Administrateur nouvellement nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 11 mars 2002.

Santiago Maria.

Référence de publication: 2008089043/2373/22.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08209. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080101925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2008.

Globus Real Estate Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 89.902.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 16 mai 2008

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Norbert MEISCH, demeurant professionnellement 36, rue Emile Mayrisch à L-4240 ESCH SUR ALZETTE, en qualité de président du conseil d'administration pour une durée de 6 ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014 sur les comptes clos le 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 16 mai 2008.

Norbert MEISCH / Linda MEISCH / Laurent WEBER.

Référence de publication: 2008089046/597/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00908. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080101855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2008.

Distribution Européenne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 46.720.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Christian FRANÇOIS. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Fait à Luxembourg, le 14 mars 2008.

Certifié sincère et conforme

DISTRIBUTION EUROPEENNE S.A.

A. VIGNERON / CH. FRANÇOIS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008092105/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05686. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Garance Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.
R.C.S. Luxembourg B 46.001.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2008

(...)

«Le mandat d'administrateur de Monsieur O. Suwier vient à échéance à l'issue de la présente assemblée. L'assemblée décide de renouveler son mandat pour une durée de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011, statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2008.

Pour le Conseil d'Administration

F. DESLYPERE / K. SHARP

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008089048/534/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02699. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080101828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2008.

Team, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.
R.C.S. Luxembourg B 6.329.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue au siège social le 7 mai 2008

(...)

«Les mandats d'administrateur de MM. Philippe Coens, Pierre Gustin, José Manuel Martinez S., Kenneth Sharp et Olivier Suwier viennent à échéance à l'issue de la présente assemblée. L'assemblée décide de renouveler leur mandat pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009, statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le mandat du commissaire aux comptes, M. Benoît Stainier, vient également à échéance à l'issue de cette assemblée. L'assemblée décide de renouveler son mandat pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009, statuant sur les comptes de l'exercice 2008. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.»

...

Luxembourg, le 7 mai 2008.

Extrait certifié conforme à l'original

O. SUWIER / K. SHARP

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008089049/534/23.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02772. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080101824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2008.

**ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme,
(anc. ATC-RCS Corporate Services (Luxembourg) S.A.).**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 103.123.

—
In the year two thousand and eight, on the nineteenth day of the month of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

ATC Group B.V., a company, incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office at Olympic Plaza, Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, The Netherlands, represented by Johan Lont and Jan Scholts being the sole shareholder of ATC-RCS Corporate Services (Luxembourg) S.A. (the "Company"), a société anonyme having its

registered office at 9, rue Sainte-Zithe, L- 2763 Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on 23rd September 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 1247 of 7th December 2004.

The proxyholder declared and requested the notary to record that:

I) The sole shareholder (the "Sole Shareholder") holds all the forty thousand (40,000) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

II) The board of directors of the Company (the "Board of Directors") has decided at its meeting of 8th May 2008 to propose to the Sole Shareholder to merge the Company with First Trust S.A., a société anonyme, having its registered office at 73, Côte d'Eich L- 1450 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 80.068 (hereafter the "Absorbed Company").

III) The Board of Directors of the Company has approved the draft terms of merger at its meeting of 8 May 2008, which draft terms of the merger have been recorded by a deed of Me Henri Hellinckx, prenamed, on 13th May 2008.

IV) The draft terms of merger have been published in the Mémorial number 1203 dated 19th May 2008, meaning one month before the date of the decision of the Sole Shareholder to approve the merger proposal.

V) The board of directors of each of the Company and the Absorbed Company have drawn up a written report on 8 May 2008 explaining the draft terms of merger.

VI) The Board of Directors of each of the Company and the Absorbed Company have filed an application on 13th May 2008 with the Président de la Chambre Commerciale du Tribunal d'Arrondissement statuant comme en matière de référé for the appointment of PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. having its registered office at L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch, as common independent expert for both the Company and the Absorbed Company in accordance with article 266 (1) of the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "Law").

VII) The Président de la Chambre Commerciale du Tribunal d'Arrondissement statuant comme en matière de référé has appointed PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. as common independent expert for both the Company and the Absorbed Company on 15th May 2008.

VIII) PricewaterhouseCoopers S.à r.l. (the "Independent Expert"), acting for both merging companies, has drawn up its report on 16 May 2008;

IX) The report of the board of directors of the Company and the report of the Independent Expert, together with all other documents required by article 267 of the Law have been made available to the Sole Shareholder and deposited with the registered office of the Company on 19th May 2008, meaning one month before the date of the present decision.

X) That the items on which resolution have to be passed are as follows:

1) Presentation of the draft terms of merger of the Company.

2) Approval of the draft terms of merger and decision to realise the merger of the Company with the Absorbed Company, according to article 259 of the Law by the transfer, following its dissolution without liquidation, of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.

3) Increase of the share capital of the Company by an amount of six hundred thirty-eight thousand six hundred and forty Euro (EUR 638,640), in order to bring it from its current amount of four hundred thousand Euro (EUR 400,000) to one million thirty-eight thousand six hundred and forty Euro (EUR 1,038,640) by the issue of sixty three thousand eight hundred and sixty-four (63,864) shares, with a nominal value of ten Euro (EUR 10) each in consideration for the transfer of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company (the "Consideration") to the Company and to allocate the difference between the net asset value of the Consideration and the capital increase of the Company amounting to seven hundred eighty-three thousand and seven hundred Euro (EUR 783,700) to the share premium account of the Company.

4) Decision on the effective date of the merger.

5) Amendment of Article 7 of the articles of association of the Company (the "Articles") in order to insert the provisions of the Law relating to the sole shareholding in the Company by amending the first paragraph of Article 7 of the Articles so that it shall read as follows: "In the case of a plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company. In the case of a sole shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting. In these Articles, as long as the Company has only one shareholder decisions taken, or powers exercised, by the general meeting shall be deemed to be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the sole shareholder. The decisions taken by the sole shareholder are documented by way of minutes."

6) Amendment of the first paragraph of Article 9 of the Articles so that it shall read as follows: "The Corporation shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the Corporation. When a legal person is appointed as a director of the Corporation (the "Legal Entity"), the Legal Entity must designate a permanent representative (représentant permanent) who will represent the Legal Entity as member of the Board in accordance with article 51bis of the Law"

7) Change of the name of the Company into "ATC Corporate Services (Luxembourg)S.A." and subsequent amendment of article 1 of the Articles.

8) Increase of the share capital by an amount of sixty-one thousand three hundred and sixty Euro (EUR 61,360), in order to bring it from its current amount one million thirty-eight thousand six hundred and forty Euro (EUR 1,038,640) to one million one hundred thousand Euro (EUR 1,100,000) by the issue of six thousand one hundred and thirty-six (6,136) shares, with a nominal value of ten Euro (EUR 10) each; subscription and payment of the newly issued shares by the Sole Shareholder, restructuring of the share capital so that it will be set at one million one hundred thousand Euro (EUR 1,100,000) represented by one thousand and one hundred (1,100) shares without par value, and consequential amendment of article 5 of the Articles.

Then, the Sole Shareholder took the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder declared that it had knowledge of the draft terms of merger which have been recorded by notarial deed on 13 May 2008 and have been published in the Memorial number 1203 of 19th May 2008, in accordance with article 262 of the Law.

The Sole Shareholder resolved to approve the draft terms of merger of the Company in all its provisions and in its entirety, without exception and reserves.

The Sole Shareholder further resolved to realise the merger of the Company according to Article 259 of the Law by the transfer, following their dissolution without liquidation, of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the share capital of the Company as a consequence of the merger by an amount of six hundred thirty-eight thousand six hundred forty Euro (EUR 638,640), in order to bring it from its current amount of four hundred thousand Euro (EUR 400,000) to one million thirty-eight thousand six hundred and forty Euro (EUR 1,038,640) by the issue of sixty-three thousand eight hundred sixty-four (63,864) shares, with a nominal value of ten Euro (EUR 10) each in consideration of the transfer of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company and to allocate the difference between the net asset value of the Absorbed Company and the capital increase of the Company amounting to seven hundred eighty-three thousand seven hundred Euro (EUR 783,700) to the share premium account of the Company.

The newly issued shares are in registered form and their inscription in the shareholders' register of the Company will occur on the day before mentioned.

The Independent Expert examined in its written report the draft terms of merger and the new shares to be issued in the Company against the consideration of all assets and liabilities by the Absorbed Company and the allocation of the difference between the net asset value of the Contribution and the capital increase to the share premium account of the Company.

The Independent Expert's report stated as follows:

"Based on the procedures performed in section III above, nothing has come to our attention which causes us to believe that the proposed exchange ratio is not appropriate and reasonable in the circumstances".

The report is annexed to the present deed.

Third resolution

The Sole Shareholder noted, acknowledged and declared that the merger is effective as of the date of the present deed. The Sole Shareholder resolved that from an accounting and fiscal point of view, the merger is effective as from 1st January 2008 without prejudice to the provisions of Art. 273 the Law regarding the effects of the merger towards third parties.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend Article 7 of the Articles so that it shall read as follows:

"In the case of a plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest, powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company. In the case of a sole shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting. In these Articles, as long as the Company has only one shareholder decisions taken, or powers exercised, by the general meeting shall be deemed to be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the sole shareholder. The decisions taken by the sole shareholder are documented by way of minutes."

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the first paragraph of Article 9 of the Articles so that it shall read as follows: "The Corporation shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the Corporation. When a legal person is appointed as a director of the Corporation (the "Legal Entity"), the Legal Entity must designate a permanent representative (représentant permanent) who will represent the Legal Entity as member of the Board in accordance with article 51bis of the Law."

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolved to change of the name of the Company into "ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A." and to subsequently amend article 1 of the Articles so that it shall read as follows:

" **Art. 1. Form, name.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued a Corporation in the form of a société anonyme, under the name of ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A. (the «Corporation»)."

Seventh resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the share capital of the Company by an amount of sixty-one thousand three hundred and sixty Euro (EUR 61,360), in order to bring it from its amount post merger of one million thirty-eight thousand six hundred and forty Euro (EUR 1,038,640) to one million one hundred thousand Euro (EUR 1,100,000) by the issue of six thousand one hundred and thirty-six (6,136) shares, with a nominal value of ten Euro (EUR 10) each.

Such new shares have been subscribed for and fully paid up, by the Sole Shareholder of the Company. Proof of the full payment in cash of the shares has been given to the undersigned notary.

The Sole Shareholder then resolved to restructure the share capital so that it will be set at one million one hundred thousand Euro (EUR 1,100,000) represented by one thousand and one hundred (1,100) shares without par value.

In consequence to the increase of capital resulting from the merger and the above increase of capital and subsequent restructuring thereof, the Sole Shareholder resolved to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles so as to read as follows:

"The issued share capital of the Corporation is set at one million one hundred thousand Euros (€1,100,000) divided into one thousand and one hundred (1,100) shares without par value".

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this notarial deed are estimated at approximately EUR 4,500.-.

The Company declares (i) that the Company merge with and by the acquisition of all the assets and liabilities of the Absorbed Company, a company incorporated under the laws of Luxembourg, and (ii) as a consequence thereof, that this contribution in kind qualifies under capital duty exemption according to article 4-1 of the law of 29th December, 1971 as amended.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day beforementioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-neuvième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

ATC Group B.V., une société constituée selon les lois du Pays-Bas ayant son siège social à Olympic Plaza, Fred. Roekstraat 123, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas représentée par Johan Lont and Jan Scholts, étant l'actionnaire unique de ATC-RCS Corporate Services (Luxembourg) S.A (la «Société»), une société anonyme constituée selon les lois de Luxembourg ayant son siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 23 septembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1247 du 7 décembre 2004

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. L'actionnaire unique (l'«Actionnaire Unique») détient toutes les quarante mille (40.000) actions émises dans la Société, de sorte que des décisions peuvent être valablement prises sur les points énoncés à l'ordre du jour.

II. Le conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration») a décidé, lors de sa réunion du 8 mai 2008, de proposer à l'Actionnaire Unique de la Société, de fusionner la Société avec First Trust S.A., une société anonyme ayant son siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 80.068 (ci-après la «Société Absorbée»).

III. Le Conseil d'Administration de la Société a approuvé le projet de fusion lors de sa réunion du 8 mai 2008, ce projet de fusion a été acte par M^e Henri Hellinckx, prénommé, le 13 mai 2008

IV. Le projet de fusion à été publié au Mémorial numéro 1203 datée du 19 mai 2008, soit un mois avant la date de la décision de l'Actionnaire Unique d'approuver le projet de fusion.

V. Les Conseils d'Administration de la Société et de la Société Absorbée ont rédigé un rapport écrit le 8 mai 2008 expliquant le projet de fusion.

VI. Le 13 mai 2008, les Conseils d'Administration de la Société et de la Société Absorbée ont déposé une requête conjointe auprès du Président de la Chambre Commerciale du Tribunal d'Arrondissement statuant comme en matière de référé pour la nomination de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. ayant son siège social au L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch, en tant qu'expert indépendant pour la Société et pour la Société Absorbée, conformément à l'article 266 (1) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»).

VII. Le Président de la Chambre Commerciale du Tribunal d'Arrondissement statuant en matière de référé a nommé le 15 mai 2008 PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. en tant qu'expert indépendant commun pour la Société et pour la Société Absorbée.

VIII. PricewaterhouseCoopers S.à r.l. (the l'«Expert Indépendant») agissant pour les deux sociétés fusionnantes a rédigé son rapport le 16 mai 2008;

IX. Le rapport du Conseil d'Administration de la Société et le rapport de l'Expert Indépendant ainsi que tous les documents requis par l'article 267 de la Loi ont été mis à la disposition de l'Actionnaire Unique et déposés au siège social de la Société le 19 mai 2008 soit un mois avant la présente décision.

X. Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants:

1) Présentation du projet de fusion de la Société.

2) Approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion de la Société, conformément à l'article 259 de la Loi par le transfert, suite à sa dissolution sans liquidation de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société.

3) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de six cent trente-huit mille six cent quarante euros (€638.640), afin de le porter de son montant actuel de quatre cent mille euros (€400.000) à un million trente-huit mille six cent quarante euros (€1.038.640) par l'émission de soixante trois mille huit cent soixante quatre (63.864) actions d'une valeur nominale de dix euros (€10) chacune en contrepartie du transfert de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée (la «Considération») à la Société et allocation du solde entre la valeur nette de la Considération et l'augmentation de capital de la Société s'élevant à sept cent quatre-vingt-trois mille sept cent euros (€783.700) au compte de prime d'émission de la Société.

4) Décision quant à la date effective de la fusion.

5) Modification de l'article 7 des statuts de la Société (les «Statuts») de manière à introduire les dispositions de la Loi relatives à l'actionnariat unique dans la Société par la modification du premier paragraphe de l'article 7 des Statuts qui se lira désormais comme suit:

«Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'actionnaire unique aura tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale. Dans ces Statuts, et tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'assemblée générale sera une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'actionnaire unique. Les décisions prises par l'actionnaire unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.»

6) Modification du premier paragraphe de l'article 9 des Statuts qui se lira désormais comme suit:

«La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société (la «Personne Morale»), la Personne Morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la Personne Morale conformément à l'article 51bis de la Loi.»

7) Changement du nom de la Société en «ATC Corporate Services (Luxembourg) » et modification subséquente de l'article 1^{er} des Statuts.

8) Augmentation du capital social d'un montant de soixante-et-un mille trois cent soixante euros (€61.360), afin de le porter de son montant actuel d'un million trente-huit mille six cent quarante euros (€1.038.640) à un million cent mille euros (€1.100.000) par l'émission de six mille cent trente-six (6.136) actions d'une valeur nominale de dix euros (€10) chacune; souscription et libération des actions nouvellement émises par l'actionnaire Unique, restructuration du capital social de manière qu'il sera fixé à un million cent mille euros (€1.100.00) représenté par mille cent (1.100) actions sans valeur nominal, et modification conséquente de l'article 5 des Statuts.

L'Actionnaire Unique de la Société a passé les résolutions suivantes

Première résolution

L'Actionnaire Unique a déclaré avoir eu connaissance du projet de fusion par absorption a été acte et publié au Mémorial numéro 1203 du 19 mai 2008, conformément à l'article 262 de la Loi.

L'Actionnaire Unique a décidé d'approuver le projet de fusion de la Société en sa totalité ainsi que l'ensemble de ses conditions sans exceptions ou réserves.

L'Actionnaire Unique a décidé d'approuver de réaliser la fusion de la Société, conformément à l'article 259 de la Loi par transfert à la Société de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée suite à sa dissolution sans liquidation.

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six cent trente-huit mille six cent quarante euros (€638.640), afin de le porter de son montant actuel de quatre cent mille euros (€400.000) à un million trente-huit mille six cent quarante euros (€1.038.640) par l'émission de soixante trois mille huit cent soixante-quatre (63.864) actions d'une valeur nominale de dix euros (€10) chacune en contrepartie du transfert de tous actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société et d'allouer le solde entre la valeur de l'actif net de la Société Absorbée et l'augmentation de capital de la Société suite à la fusion s'élevant à sept cent quatre-vingt-trois mille sept cent euros (€783.700) au compte de prime d'émission de la Société.

Les nouvelles actions sont émises sous forme nominale et leur inscription dans le registre des actionnaires de la Société sera effectuée le jour mentionné ci-dessus.

L'Expert Indépendant a examiné dans son rapport écrit le projet de fusion et en particulier le nombre de nouvelles actions émises par la Société Absorbée en échange du transfert des actifs et passifs de la Société Absorbée à la Société et l'allocation du solde entre la valeur de l'actif net de la Société Absorbée et l'augmentation de capital de la Société suite à la fusion s'élevant à sept cent quatre-vingt-trois mille sept cent euros (€783.700) au compte de prime d'émission de la Société.

La conclusion du rapport de l'Expert Indépendant est la suivante:

«Sur base des procédures accomplies dans la section III ci-dessus, rien n'a été porté à notre attention qui nous aurait laissé penser que le ratio d'échange n'est pas approprié et raisonnable au vu des circonstances».

Le rapport est annexé au présent acte.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique a noté, reconnu et déclaré que la fusion sera effective à partir de la date du présent acte. D'un point de vue fiscal et comptable, et sans préjudice à l'article 273 de la Loi de 1915 concernant les effets d'une fusion sur les droits des tiers, la fusion sera effective à partir du 1^{er} janvier 2008.

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de modifier l'article 7 des statuts qui se lira désormais comme suit:

«Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'actionnaire unique aura tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale sera une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'actionnaire unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'actionnaire unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.»

Cinquième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 9 des Statuts qui se lira désormais comme suit:

«La Société sera administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société (la «Personne Morale»), la Personne Morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la Personne Morale conformément à l'article 51bis de la Loi.»

Sixième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de changer le nom de la Société en «ATC Corporate Services (Luxembourg)» et de modifier subséquemment l'article 1 des Statuts qui se lira désormais comme suit:

« **Art. 1^{er}. Forme, nom.** Il existe, entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires, une société anonyme sous la dénomination de ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A. (la «Société»).»

Septième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de augmenter le capital social d'un montant de soixante et un mille trois cent soixante euros (€61.360), afin de le porter de son montant actuel d'un million trente huit mille six cent quarante euros (€1.038.640) à un million cent mille euros (€1.100.000) par l'émission de six mille cent trente six (6.136) actions d'une valeur nominale de dix euros (€10) chacune

Ces nouvelles actions ont été souscrites et libérées en entier par l'Actionnaire Unique de la Société. Preuve de l'entière libération du prix par un apport en numéraire a été montrée au notaire instrumentant. L'Actionnaire Unique a décidé de restructurer le capital social de manière qu'il sera fixé à un million cent mille euros (€1.100.00) représenté par mille cent (1.100) actions sans valeur nominal.

En conséquence de l'augmentation de capital suivant la fusion et l'augmentation de capital mentionné ci-dessus et la restructuration subséquente du capital social, l'Actionnaire Unique a décidé de modifier le premier paragraphe de l'Article 5 des statuts qui se lira désormais comme suit:

«Le capital émis de la Société est fixé à une million cent mille euros (€1.100.000) représenté par mille cent (1.100) actions sans valeur.»

Frais

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de quelque nature que ce soit qui incombent à la Société suite à cet acte notarié sont estimés à EUR 4.500,-

La Société déclare (i) que la Société fusionne avec et par l'acquisition de tous les actifs et passifs de la Société Absorbée, une société luxembourgeoise et (ii) en conséquence la société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande de la partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture la partie apparaissant a signé avec le notaire le présent acte

Signé: J. LONT, J. SCHOLTS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 juin 2008. Relation: LAC/2008/26397. — Reçu trois cent six euros quatre-vingt cents (306,80 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008092184/242/316.

(080106001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Finsev S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 103.749.

—
Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 13 mai 2008

Omissis

Première Résolution:

Le conseil d'administration décide de confier la surveillance de la société à la société Mazars Luxembourg.

Le mandat viendra à échéance lors de l'assemblée statutaire de l'année 2009.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Pour copie conforme

Pour le conseil d'administration

Marco Sterzi

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2008092186/9125/19.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS04154. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Jonathan Finance Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 42.591.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement en date du 24 juin 2008

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateurs de Monsieur Marc BENHAMOU, demeurant 13, Vaughan Avenue Hendon, GB - LONDON NW44HT, Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, et Madame Denise VERVAET, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Fiduciaire Glacis S.à r.l., ayant son siège social au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 24 juin 2008

Les membres du Conseil d'Administration décident de reconduire le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Marc BENHAMOU, demeurant 13, Vaughan Avenue Hendon, GB - LONDON NW44HT, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008092140/506/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07212. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Société Civile Immobilière Wolff, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7440 Lintgen, 1, rue de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg E 2.611.

L'an deux mille huit, le onze juin.

Par-devant Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

Monsieur Leo dit Léon WOLFF, maître-boucher, demeurant à L-7440 Lintgen, 1, rue de Diekirch,

Né à Wahlhausen le 24 mai 1932 (1932 0524 019), Madame Lisa STOLTZ, sans état particulier, demeurant à L-7440 Lintgen, 1, rue de Diekirch,

Née à Merscheid le 23 mars 1934 (1934 0323 125), Monsieur Aloyse WOLFF, maître-boucher, demeurant à L-7440 Lintgen, 1, rue de Diekirch,

Né à Ettelbruck le 30 octobre 1964 (1964 1030 255), Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I) Ils sont les seuls associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE WOLFF, ayant son siège social à L-7440 Lintgen, 1, rue de Diekirch, dont les trois associés sont également les seuls gérants, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Christine DOERNER, de résidence à Bettembourg, en date du 7 mars 1994, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 281 de 1994 et transcrit au premier bureau des Hypothèques à Luxembourg, en date du 12 avril 1994, volume 1375, numéro 120 dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une décision sous seing privé prise par les associés (conversion du capital en euros) en date du 10 juin 2002, publiée au Mémorial C numéro 1251 de 2002, inscrite au RCS Lux.sous le numéro E2.611

II. Le capital social de la société s'élève à DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT CINQUANTE-ET-UN EUROS SEIZE CENTS (€ 299.951,16), représenté par CENT (100) parts d'intérêt sans désignation de valeur nominale.

Sur ce:

Les comparants déclarent qu'aux termes d'un acte sous seing privé daté du 1^{er} juin 1995:

- Monsieur Léon WOLFF a cédé à Monsieur Aloyse WOLFF onze (11) de ses parts d'intérêt,
- Madame Usa STOLTZ a cédé à Monsieur Aloyse WOLFF onze (11) de ses parts d'intérêt.

Le cessionnaire est devenu propriétaire des parts cédées au jour des cessions mentionnées ci-avant, et il en a eu la jouissance également à compter de ce jour-là. Il a été subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées dès ce jour-là.

Acceptation

Les trois gérants agissant également en tant que seuls associés déclarent consentir aux cessions de parts ci-avant mentionnées, conformément à l'article 1690 du Code Civil, et les tiennent pour valablement signifiées à la société et à eux-mêmes.

Assemblée générale extraordinaire

Sur ce, les comparants représentant l'intégralité du capital social, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se déclarent dûment convoqués et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

Afin d'arrondir le capital, les comparants décident de l'augmenter à concurrence de QUARANTE-HUIT EUROS QUATRE-VINGT-QUATRE CENTS (€ 48,84), pour le porter à TROIS CENT MILLE EUROS (€ 300.000.-), représenté par CENT (100) parts d'intérêt d'une valeur nominale de TROIS MILLE EUROS (€ 3.000.-) chacune.

La prédite augmentation de capital a été faite par les associés, au prorata de leur participation, par des versements en espèces, de sorte que la prédite somme de QUARANTE-HUIT EUROS QUATRE-VINGT-QUATRE CENTS (€ 48,84) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le constate expressément.

En conséquence de tout ce qui précède les deux premiers paragraphes de l'article 5 des statuts sont modifiés comme suit:

«Le capital social est fixé à TROIS CENT MILLE EUROS (€ 300.000.-), représenté par CENT (100) parts d'intérêt d'une valeur nominale de TROIS MILLE EUROS (€ 3.000.-) chacune.

Ces parts d'intérêt ont toutes été souscrites par les associés comme suit:

Monsieur Léon WOLFF, trente-quatre parts d'intérêt	34
Madame Lisa STOLTZ, trente-quatre parts d'intérêt	34
Monsieur Aloyse WOLFF, trente-deux parts d'intérêt	<u>32</u>
Total: CENT parts d'intérêt	100

Deuxième résolution

Ils ont constaté:

- que le capital social nominal est de TROIS CENT MILLE EUROS (€ 300.000.-)
- que par contre, la valeur réelle des immeubles sis commune de Lintgen, section A de Lintgen, formant la totalité du patrimoine social est de DEUX MILLIONS D'EUROS (€2.000.000.-).

et se composant comme suit:

- SIX CENT MILLE EUROS (€ 600.000.-) pour les numéros 50/3921, lieudit «Rue de l'Ecole», place (occupée) construction légère, garage, contenant 09 ares 72 centiares et 83/3324, lieudit «LINTGEN, terre labourable, contenant 61 centiares,

- UN MILLION QUATRE CENT MILLE EUROS (€1.400.000.-) pour le numéro 50/3922, lieudit «Rue de Diekirch», place (occupée) bâtiment à usage mixte, contenant 09 ares 97 centiares.

Après cette constatation, ils ont décidé de réduire le capital nominal social à concurrence QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (€ 90.000.-) pour le ramener à DEUX CENT DIX MILLE EUROS (€ 210.000.-)

Cette réduction de capital correspond à une réduction proportionnelle de la valeur réelle du patrimoine social pour un montant de SIX CENT MILLE EUROS (€ 600.000.-) et est réalisée au prorata de la participation des associés par la liquidation partielle et proportionnelle du patrimoine immobilier de la société, en retirant dudit patrimoine l'immeuble ci-après qui est attribué aux associés dans les mêmes proportions que leur participation:

Une place et toutes appartenances et dépendances, sise à Lintgen, inscrite au cadastre comme suit:

Commune de Lintgen, section A de Lintgen:

Numéro 50/3921, lieudit «Rue de l'Ecole», place (occupée) construction légère, garage, contenant 09 ares 72 centiares,
Numéro 83/3324, lieudit «LINTGEN, terre labourable, contenant 61 centiares.

Titre de propriété

Le prédit bien avait fait l'objet d'un apport par les époux WOLFF-STOLTZ aux termes du prédit acte de constitution.

En conséquence de ce qui précède:

1) Le prédit immeuble appartient après la réduction de capital, aux parties comme suit:

- pour 34% à Monsieur Léon WOLFF
- pour 34% à Madame Lisa STOLTZ
- pour 32% à Monsieur Aloyse WOLFF,

ce qui correspond à leur participation dans le capital social,

2) suite à cette réduction de capital les deux premiers paragraphes de l'article 5 des statuts sont modifiés comme suit:

«Le capital social est fixé à DEUX CENT DIX MILLE EUROS (€ 210.000.-), représenté par CENT (100) parts d'intérêt d'une valeur nominale de DEUX MILLE CENT EUROS (€2.100.-) chacune.

Ces parts d'intérêt ont toutes été souscrites par les associés comme suit:

Monsieur Léon WOLFF, trente-quatre parts d'intérêt	34
Madame Lisa STOLTZ, trente-quatre parts d'intérêt	34
Monsieur Aloyse WOLFF, trente-deux parts d'intérêt	<u>32</u>
Total: CENT parts d'intérêt	100

Clauses et conditions générales

1. Les époux WOLFF-STOLTZ et Monsieur Aloyse WOLFF, préqualifiés, prendront l'immeuble dans l'état où il se trouve actuellement avec toutes appartenances et dépendances, ainsi qu'avec toutes les servitudes actives et passives, occultes et apparentes, continues et discontinues pouvant y être attachées.

Ils feront valoir les unes et se défendront des autres le tout à leurs propres risques et périls et sans aucun recours contre la société.

2. Il n'y aura de part et d'autre ni garantie ni répétition soit pour raison de mauvais état, soit pour erreur dans la désignation cadastrale ou la contenance réelle et celle exprimée, une telle différence, excédât-elle un vingtième, serait au profit ou à la perte des époux WOLFF-STOLTZ et de Monsieur Aloyse WOLFF, préqualifiés

3. Les époux WOLFF-STOLTZ et de Monsieur Aloyse WOLFF, préqualifiés entreront en jouissance du prédit immeuble dès ce jour. A partir de l'entrée en jouissance toutes les impositions et contributions grevant l'immeuble seront à leur charge.

Requête en réduction des droits fiscaux

Monsieur Aloyse WOLFF déclare qu'il va devenir propriétaire de la totalité de l'immeuble, objet du présent retrait aux termes d'un acte de donation à recevoir par le notaire en date de ce jour mais postérieurement aux présentes aux fins d'y construire son habitation principale.

En conséquence et conformément aux dispositions de la loi du 30 juillet 2002, déterminant différentes mesures fiscales destinées à encourager la mise sur le marché et l'acquisition de terrains à bâtir et d'immeubles d'habitation, il déclare requérir l'abattement sur les droits fiscaux et à ces fins déclare:

- qu'il s'engage à occuper personnellement l'immeuble présentement acquis dans les délais et pendant la durée prévus par ladite loi, à ne pas l'affecter à un autre usage pendant cette période et à rembourser le montant de l'abattement accordé en cas de non respect des conditions prévues par ladite loi;

- qu'il s'engage à déclarer par écrit à l'administration, dans le délai de trois mois, toute cession ou tout changement de l'affectation de l'immeuble concerné.

Il reconnaît expressément que le notaire instrumentaire l'a rendu attentive aux délais et conditions fixés par ladite loi, notamment:

- que l'occupation doit être effective dans un délai de deux ans à compter de la date de l'acte notarié d'acquisition, soit de quatre ans en cas d'acquisition d'une place à bâtir ou d'un immeuble en voie de construction;

- que la durée de l'occupation est fixée à une période ininterrompue de cinq ans au moins;

- que ces délais peuvent être prorogés ou réduits par décision du directeur de l'administration de l'enregistrement sur requête écrite et dûment motivée, présentée par le bénéficiaire de l'abattement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes est évalué à environ QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS (€ 4.700.-), sans nul préjudice à une autre imposition des administrations compétentes.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire, qui certifie les états civils susindiqués d'après des extraits du registre de l'état civil.

Signé: Leo WOLFF, Stoltz, Aloyse WOLFF, THOLL.

Enregistré à Mersch, le 16 juin 2008, Relation: MER/2008/1023. — Reçu cent euros 100 €.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 juillet 2008.

Urbain THOLL.

Référence de publication: 2008092197/232/139.

(080105782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

T.B.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 30.105.

A compter de la présente déclaration, il convient de noter que le Commissaire aux Comptes de notre société a changé sa dénomination sociale durant l'année 2007 en:

HRT Révision S.A.

Luxembourg, le 3 juillet 2008.

Pour Extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008092126/802/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07422. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Distributa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 19.220.

Auszug der Beschlüsse der ordentlichen Generalversammlung vom 25. Juni 2008

Am Mittwoch, den 25. Juni 2008 um 10.00 Uhr, sind die Aktionäre der DISTRIBUTUTA S.A. am Sitz der Gesellschaft zur ordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse getroffen:

Da die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder

- Herr Gerd LEHMANN, Gesellschaftsverwalter, geboren am 11/05/1951 in Remscheid, wohnhaft in D-89231 Neu-Ulm, Rubihornweg 14

- Frau Natalija VUKOVIC, Industriekauffrau, geboren am 29/03/1971 in Zagreb, wohnhaft in D-89079 Ulm, Im Wiblinger Hart 14

- Herr Michael SCHREWE, "Controlling International" Leiter, geboren am 26/12/1971 in Korbach, wohnhaft in D-89091 Ulm, Maïenweg 43.

abgelaufen sind, werden diese für ein Jahr erneuert, das heißt bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009.

Das Mandat des Delegierten des Verwaltungsrates, Herr Gerd LEHMANN, der dies akzeptiert, wird auch bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009 erneuert.

Desweiteren da das Mandat des Aufsichtskommissars, LUX-AUDIT S.A., mit Sitz in L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, abgelaufen ist, werden diese für ein Jahr erneuert, das heißt bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009.

Luxemburg, den 25. Juni 2008.

Unterschriften.

Référence de publication: 2008092136/503/27.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02591. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Realest Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 45.601.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008090391/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05282. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080103403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2008.

Pharmaceutical Fine Chemicals S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 59.812.

Il est à noter que Marc Feider, administrateur de la Société, est, à compter du 21 juin 2008, domicilié au 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour extrait et publication
Pharmaceutical Fine Chemicals S.A.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008092108/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07462. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Advanced Risk Private Equity Sàrl SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Capital social: USD 18.000.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 108.317.

—
Extrait de résolution écrite prise par l'associé unique en date du 30 juin 2008

Résolution:

L'associé unique décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008:

Réviseur d'entreprise:

KPMG Audit S.à r.l, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque, Société Anonyme
Banque Domiciliaire
Signatures

Référence de publication: 2008092109/24/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07125. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Callander Managers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 28.949.

—
Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 21 mai 2008

Le Conseil d'Administration a pris note de la démission de Monsieur Robert RECKINGER de son mandat d'Administrateur et ce, avec effet au 20 mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme
22-24, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG
Investment Fund Services
Marie-Cécile MAHY-DUBOURG
Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008092138/7/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07252. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

FinHestia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 98.039.

—
Décision des associés de la société du 14 mai 2008

L'assemblée reconduit le mandat des gérants, Monsieur Klaus Peter SCHWABE, biochimiste, demeurant 113, Strählerweg, D-76227 KARLSRUHE, (gérant B), Monsieur Henri BEAUFOUR, dirigeant de sociétés, demeurant 19, Kensington

Square, W8 5HH LONDON, (gérant A), Madame Anne BEAUFOUR, dirigeante de sociétés, demeurant 7, rue Entre-Deux-Villes, CH-1814 LA TOUR DE PEILZ, (gérant A) et la société BEECH TREE S.à r.l., ayant son siège social 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, (gérant A), pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle des associés statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Les associés renomment aux fonctions de commissaire aux comptes, KPMG Audit, ayant son siège social 31, allée Scheffer, L-2520 LUXEMBOURG, pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle des associés statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008092139/506/22.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07224. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Delta Machinery S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 89.521.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendacht, den siebzehnten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul BETTINGEN, mit Amtswohnsitze zu Niederanven.

Ist erschienen:

Palerider Holding S.A., eine Aktiengesellschaft mit Sitz in L-2132 Luxemburg, 18, avenue Marie-Thérèse, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 49.555, vertreten durch ihren Delegierten des Verwaltungsrates, Herrn Roland EBSEN, Buchhalter, wohnhaft in Grevenmacher, welcher die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift verpflichten kann.

Der Komparent, vertreten wie vorerwähnt, erklärt:

1) Dass die Gesellschaft DELTA MACHINERY S.A., mit Sitz in L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig, eingetragen im Handelsregister des Bezirksgerichtes Luxemburg unter Sektion B, Nummer 89.521, gegründet wurde gemäss Urkunde, aufgenommen durch den Notar Alphonse Lentz, mit Amtswohnsitz in Remich, am 23. Oktober 2002, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1689 am 26. November 2002.

2) Dass das Gesellschaftskapital der oben genannten Gesellschaft einen jetzigen Stand von einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-) hat, eingeteilt in dreihundertzehn (310) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Euro (EUR 100,-).

3) Dass Palerider Holding S.A., vorbenannt, alleiniger Eigentümer aller Gesellschaftsaktien geworden ist.

4) Dass Palerider Holding S.A., als einziger Aktionär ausdrücklich erklärt, die Gesellschaft mit Wirkung zum 31. März 2008 auflösen zu wollen.

5) Dass der Komparent sofort die zweite und dritte ausserordentliche Generalversammlung der Gesellschaft einberuft, gemäss Artikel 151 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und beide sofort hintereinander abhalten wird.

Dass die Gesellschaft Palerider Holding S.A., in seiner Eigenschaft als Liquidator, genaue Kenntnis der Satzung sowie der Finanzlage der Gesellschaft DELTA MACHINERY S.A. besitzt, und die Passiva übernommen hat.

Dass der Liquidationsbericht gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt.

Der Komparent ernennt zur Prüfungskommissar Account Data Europe S.A. mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves, eingetragen im Handelsregister des Bezirksgerichtes Luxemburg unter Sektion B, Nummer 70.580, mit Auftrag den Liquidationsbericht zu überprüfen.

Nach Kenntnisnahme durch den Komparenten des Berichtes des Prüfungskommissars, stimmt er den Schlussfolgerungen des Berichtes zu, und erteilt der Gesellschaft Account Data Europe S.A. Entlast für die Ausübung ihres Mandates.

Der Bericht des Prüfungskommissars, verbleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen.

6) Dass er den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Kommissar Entlastung für die Ausübung ihres Amtes, erteilt;

7) Dass er in einer dritten ausserordentlichen Generalversammlung die Auflösung dieser Gesellschaft beschliesst, welche damit definitiv abgeschlossen ist, unter Vorbehalt der Übernahme aller eventuellen Verpflichtungen der Gesellschaft durch den Unterzeichneten.

Somit ist deren Liquidation mit Wirkung auf den 31. März 2008 beendet.

Dass die betreffenden Dokumente der aufgelösten Gesellschaft während einer Dauer von fünf Jahren in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves, aufbewahrt bleiben werden.

Dass der Bevollmächtigte die Aktien der Gesellschaft auflösen darf.

Für alle erforderlichen Schritte, wird dem Eigner einer Ausfertigung gegenwärtiger Urkunde, Vollmacht erteilt.

Auf Grund dieser Erklärungen hat der Notar die Auflösung der Gesellschaft DELTA MACHINERY S.A., vorgenannt, mit Wirkung zum 31. März 2008 festgestellt.

WORUEBER URKUNDE, aufgenommen zu Senningerberg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Roland Ebsen, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 22 avril 2008, LAC / 2008 / 16604. — Reçu douze euros € 12.-.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 15. Juli 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008092181/202/56.

(080105996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Quinlan Private Jurys Inns HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 138.952.

En date du 9 juillet 2008, l'associé Quinlan Nominees Limited, avec siège social au 8, Raglan Road, Dublin, Irlande a transféré la totalité de ses 500 parts sociales de la manière suivante:

- 100 parts sociales à Derek Michael Quinlan, avec adresse professionnelle au 8, Raglan Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande, qui les acquiert.

- 100 parts sociales à Peter Donnelly, avec adresse professionnelle au 8, Raglan Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande, qui les acquiert.

- 100 parts sociales à Thomas Dowd, avec adresse professionnelle au 8, Raglan Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande, qui les acquiert.

- a cédé 100 parts sociales à Olan Cremin, avec adresse professionnelle au 8, Raglan Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande, qui les acquiert.

- a cédé 100 parts sociales à Mark O'Donnell, avec adresse professionnelle au 8, Raglan Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande, qui les acquiert.

En conséquence, les associés de la société sont les suivants:

- Derek Michael Quinlan avec 100 parts sociales.

- Peter Donnelly avec 100 parts sociales.

- Thomas Dowd avec 100 parts sociales.

- Olan Cremin avec 100 parts sociales.

- Mark O'Donnell avec 100 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092106/581/30.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2008, réf. LSO-CS05077. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Randstad Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 138.753.

In the year two thousand and eight, on the second of July.

Before Us, M^e Jean-Joseph Wagner notary residing in SANEM, Grand-Duchy of Luxembourg.

there appeared:

"Randstad Holding N.V.", a company incorporated and existing under the laws of The Netherlands, having its principal place of business at principal place of business at Diemermer 25, 1112 TC Diemen, The Netherlands, and listed on the Amsterdam Stock Exchange, Stock Code RAND.AS (the "Sole Shareholder");

and

"Randstad Europe B.V.", a company incorporated and existing under the laws of The Netherlands, having its principal place of business at Diemermer 25, 1112 TC Diemen, The Netherlands, and registered with the Dutch Trade Register under number 33274826 (the "Contributor");

both companies here represented by Mrs Charlotte Bastin, employee, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given by the Sole Shareholder on July 1st, 2008 and by virtue of a proxy given by the Contributor on July 1st, 2008.

Said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned Notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxy holder, have requested the undersigned Notary to enact the following:

I. "Randstad Holding N.V." is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) established in Luxembourg under the name of "Randstad Holding Luxembourg S.à r.l.", incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B, number 138.753.

II. On June 27th, 2008, Randstad Group Luxembourg S.à r.l., a private limited company incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B, number 138.754., incorporated a new Luxembourg company under the name of "Randstad Luxembourg North America S.à r.l." itself having its registered office at 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and which registration is pending with the Luxembourg Trade and Company Register.

III. The Sole Shareholder as well as the Contributor, Randstad Group Luxembourg S.à r.l., Randstad Luxembourg North America S.à r.l. and the Company belong to the Randstad Group.

IV. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

V. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the Company's share capital by an amount of one billion seven hundred and ninety-five million one hundred and eighty-one thousand five hundred and seventy-five Euro (EUR 1,795,181,575.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to one billion seven hundred and ninety-five million one hundred and ninety-four thousand and seventy-five Euro (EUR 1,795,194,075.-) by creation and issue of seventy-one million eight hundred and seven thousand two hundred and sixty-three (71,807,263) new shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each and an aggregate par value of one billion seven hundred and ninety-five million one hundred and eighty-one thousand five hundred and seventy-five Euro (EUR 1,795,181,575.-) and having the same rights and obligations as the existing shares, together with a share premium amounting to one hundred ninety-seven million two hundred and fifty thousand eight hundred and four Euro (EUR 197,250,804.-).

Intervention - Subscription - Payment

The Sole Shareholder decided to waive its subscription's rights in favour of the Contributor concerning such issue of shares.

The Contributor, "Randstad Europe B.V.", aforementioned, declared to subscribe to the seventy-one million eight hundred and seven thousand two hundred and sixty-three (71,807,263) new shares issued having a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, and an aggregate par value of one billion seven hundred and ninety-five million one hundred and eighty-one thousand five hundred and seventy-five Euro (EUR 1,795,181,575) together with a share premium of one hundred ninety-seven million two hundred and fifty thousand eight hundred and four Euro (EUR 197,250,804) and to fully pay-up those shares and share premium by mean of a contribution in kind consisting in the transfer of a part of all its assets and liabilities.

Thereupon the Contributor, through his proxy holder declared that, on the same day, it will contribute all its assets and liabilities to the Company and to "Randstad Luxembourg North America S.à r.l.", aforementioned.

The balance sheet of the Contributor can be summarized as follows:

- Ninety-nine point nine percent out of fifty-six million and eighty-three thousand four hundred and six (99.9% out of 56,083,406) shares with an aggregate par value of one billion four hundred and two million seventy-nine thousand nine hundred and fifty-six Euro and eighty-six Cent (EUR 1,402,079,956.86) of "Randstad Group Belgium N.V.", a company incorporated and existing under Belgian laws and having its registered office at Buro & Design Center b. 71, Heizel Esplanade, B-1020 Brussel, Belgium, and registered with the Belgian Trade Register under number 0874.753.819;

- Ninety-nine point ninety-eight percent out of twenty thousand (99.98% out of 20,000) shares with a par value of twenty-four Euro point seven eight nine three (24.7893) each and an aggregate par value of four hundred and ninety-five thousand seven hundred and eighty-seven Euro point zero four nine five (495,787.0495) of "Randstad Interim S.A." a company incorporated and existing under Luxembourg laws and having its registered office at 42, avenue de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Company Register at Section B under number 50.502;

- Ninety-nine percent point six out of three hundred and twenty (99.6% out of 320) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and an aggregate par value of thirty-two thousand (EUR 32,000.-) of "Randstad Recruitment & Selection S.A." a joint-stock company incorporated and existing under Luxembourg laws and having its registered office at 41, avenue de la Gare, L-1616 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Company Register at Section B under number 82.565;

- Eleven thousand (11,000) shares with a par value of one hundred Swiss Franc (CHF 100.-) each and an aggregate par value of one million one hundred thousand Swiss Franc (CHF 1,100,000.-) of "Randstad (Schweiz) A.G." a company incorporated and existing under Swiss laws and having its registered office at Schwamendingenstrasse 1, CH-8050 Zürich, Switzerland, and registered with the Swiss Trade Register under number CH-020.3.916.127-7;

- Five thousand (5,000) shares with a par value of one hundred Swedish Krona (SEK 100.-) each and an aggregate par value of five hundred thousand Swedish Krona (SEK 500,000.-) of "Randstad A.B." a company incorporated and existing under Swedish laws and having its registered office at Rosenlundsgatan 9, Box 17193, 10462 Stockholm, Sweden, and registered with the Swedish Trade Register under number 556399-6387;

- One hundred (100) shares with a par value of two hundred and twenty-six Euro and eighty-nine Cent (EUR 226.89) each and an aggregate par value of twenty-two thousand six hundred and eighty-nine Euro (EUR 22,689) of "Randstad Holding International Services B.V." a company incorporated and existing under Dutch laws and having its registered office at Diemermere 25, NL-1112 TC Diemen, the Netherlands, and registered with the Dutch Trade Register under number 33175194;

- One thousand (1,000) ordinary shares with a par value of ten Canadian Dollar (CAD 10.-) each and an aggregate par value of ten thousand Canadian Dollar (CAD 10,000.-) and nine million seven hundred and seventy thousand eight hundred and nineteen (9,770,819) preferred shares with a par value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each and an aggregate par value of nine million seven hundred and seventy thousand eight hundred and nineteen Canadian Dollar (CAD 9,770,819.-) of "Randstad Interim Inc." a company incorporated and existing under Canadian laws and having its registered office at 3333 Côte-Vertu Suite 600, City of Saint-Laurent, Quebec H4R2N1, Canada, and registered with the Quebec Trade Register under number 1147091616;

- Nine thousand five hundred and seventy (9,570) shares with a par value of fifty thousand Japanese Yen (JPY 50,000.-) each and an aggregate par value of four hundred and seventy-eight million five hundred thousand Japanese Yen (JPY 478,500,000) of "Randstad Japan K.K." a company incorporated and existing under Japanese laws and having its registered office at Hibiya Sankei Building, 1-9-1, Yuarku-cho, Chiyoda-ku, Tokyo, Japan, and registered with the Japanese Trade Register under number 0199-01-103076;

- Twenty thousand (20,000) shares with a par value of one hundred Danish Krone (DKK 100.-) each and an aggregate par value of two million Danish Krone (DKK 2,000,000) of "Randstad Scandinavia Holding A/S" a company incorporated and existing under Danish laws and having its registered office at 45, Gothersgade DK-1123 KØBENHAVN K, Denmark and registered with the Danish Trade Register under number 20173246;

- Two million seven hundred and twenty thousand (2,720,000) shares with a par value of sixteen Euro (EUR 16.-) each and an aggregate par value of forty-three million five hundred and twenty thousand Euro (EUR 43,520,000) of "Randstad France S.A.S.U." a company incorporated and existing under French laws and having its registered office at 1, Place de Turenne - ZAC Pirelli, FR-94410 St. Maurice, France, and registered with the French Trade and Company Register of Créteil under number B.350988051;

- Forty-nine thousand one hundred and ninety-eight (49,198) shares with a par value of sixty Euro point one zero one two (EUR 60.1012) each and an aggregate par value of two million nine thousand and fifty-six eight hundred and fifty-nine Euro and thirty-three Cent (EUR 2,956,859.33) of "Randstad Empleo Empresa De Trabajo Temporal S.A.S.U." a limited liability company incorporated and existing under Spanish laws and having its registered office at Vía de los Poblados 9, Edificio Trianón - Bloque B, ES-28033 Madrid, Spain, and registered with the Spanish Trade Register under number Tomo 6737 F 166 S 1a;

- Forty million (40,000,000) shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each and an aggregate par value of forty million Euro (EUR 40,000,000.-) of "Randstad Group Italia S.P.A." a company incorporated and existing under Italian laws and having its registered office at Via L. Gasparotto 1, IT-20124 Milano, Italy, and registered with the Italian Trade Register under number 13396160155;

- Eighteen thousand (18,000) shares with a par value of five hundred Polish Zloty (PLZ 500.-) each and an aggregate par value of nine million Polish Zloty (PLZ 9,000,000.-) of "Randstad Sp. Z.o.o." a company incorporated and existing under Polish laws and having its registered office at AL. Jerozolimskie 56c, PL-00-803 Warsaw, Poland, and registered with the National Court Register under number 0000192333;

- Twenty million three hundred thousand one hundred and two (20,300,102) shares with a par value of one Great Britain Pound (GBP 1.-) each and an aggregate par value of Twenty million three hundred thousand one hundred and two Great Britain Pound (GBP 20,300,102.-) of "Randstad UK Holding Ltd" a company incorporated and existing under the laws of England and Wales and having its registered office at Randstad House, London Road, Newbury, Berkshire, Wiltshire, RG14 1LA Great Britain, and registered with the Companies House under number 2891556;
- The entire share capital amounting to thirty-nine million and nine hundred thousand Canadian Dollar (CAD 39,900,000.-) of "Vedior Holdings Canada Limited" a limited liability company incorporated and existing under Canadian laws and having its registered office at 1959 Upper Water Street, Suite 900, P.O. Box 997, Halifax, Nova Scotia, Canada, and registered with the Canadian Trade Register under number 3140093;
- One hundred and eighty (180) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and an aggregate par value of eighteen thousand (EUR 18,000) of "Vedior Asia B.V." a limited liability company incorporated and existing under Dutch laws and having its registered office at Jachthavenweg 109-H, 1081 KM Amsterdam, The Netherlands and registered with the Dutch Trade Register under number 34172099;
- One hundred and eighty (180) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and an aggregate par value of eighteen thousand Euro (EUR 18,000.-) of "Vedior Eastern Europe B.V." a company incorporated and existing under Dutch laws and having its registered office at Jachthavenweg 109-H, 1081 KM Amsterdam, The Netherlands and registered with the Dutch Trade Register under number 34166775;
- One hundred and eighty (180) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and an aggregate par value of eighteen thousand Euro (EUR 18,000.-) of "Vedior Latin America B.V." a company incorporated and existing under Dutch laws and having its registered office at Jachthavenweg 109-H, 1081 KM Amsterdam, The Netherlands and registered with the Dutch Trade Register under number 34172096;
- Ninety-nine point ninety-eight percent out of three thousand two hundred and twenty-six (99.98% out of 3,226) shares with a par value of thirty-one Euro (EUR 31.-) each and an aggregate par value of one hundred thousand and six Euro (EUR 100,006.-) of "Rowlands International S.A." a joint stock company incorporated and existing under Luxembourg laws and having its registered office at 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number 103.168;
- Ninety-nine point ninety-two percent out of one hundred and twenty-five (99.2% out of 125) shares with a par value of two hundred and forty-seven Euro and eighty-nine Cent (EUR 247.89) each and an aggregate par value of thirty thousand nine hundred and eighty-six Euro and twenty-five Cent (EUR 30,986.25) of "Rowlands Temporaire RTT Lux S.A." a company incorporated and existing under Luxembourg laws and having its registered office at 5, Place de la Gare, L- 1616 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Company Trade Register at Section B under number 51.158;
- Ninety-nine point nine percent out of one thousand (99.9% out of 1,000) shares with a par value of thirty Euro point nine eight six six nine (EUR 30.98669) each and an aggregate par value of thirty thousand nine hundred and eighty-six Euro and sixty-nine Cent (EUR 30,986.69) of "Vedior Interim S.A. (Luxembourg)" a company incorporated and existing under Luxembourg laws and having its registered office at 5, Place de la Gare, L- 1616 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Company Register at Section B under number 46.800;
- One hundred and twenty-five (125) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and an aggregate par value of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) of "Vedior HR Services S.à r.l." a limited liability company incorporated and existing under Luxembourg laws and having its registered office at 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Company Register at Section B under number 133.535;
- Five hundred (500) shares with a par value of fifty-one Euro point one two nine one (EUR 51.1291) each and an par aggregate value of twenty-five thousand five hundred and sixty-four Euro point five nine four zero (EUR 25,564.5940) of "Vedior Holding Deutschland GmbH" a limited liability company incorporated and existing under German laws and having its registered office at Gänsemarkt 50, 20354, Hamburg, Germany and registered with the German Trade Register under number HRB 64938;
- Two thousand (2,000) ordinary shares with a par value of one Cent (USD 0,01) each and an aggregate par value of two hundred Dollar (USD 200.-) of "Vedior Holding U.S Inc.", a company existing and incorporated under the laws of the State of Massachusetts and having its principal place of business at 60 Harvard Mill Square, Wakefield, Massachusetts 01880, USA;
- One hundred (100) shares with a par value of one Cent (USD 0.01) each and an aggregate par value of one US Dollar (USD 1.-) of "Randstad North American Partner Inc.", a company existing and incorporated under the laws of the State of Delaware and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA and registered under authentication number 9415185;
- A receivable on "Randstad Holding N.V." aforementioned, amounting to two hundred and seventy-seven million and eighty-three thousand six hundred and forty-six Euro (EUR 277,083,646);
- The sums kept on the bank account and amounting to seven million seven hundred and fifty-seven thousand two hundred and eight Euro (EUR 7,757,208.-);

- A receivable on "Randstad Group Belgium N.V." amounting to two hundred and twenty-seven million seven hundred thousand Euro (EUR 227,700,000.-);

- A receivable on "Randstad Holding N.V." amounting to twenty-three million Euro (EUR 23,000,000.-).

- The corporate income tax liability amounting to twenty thousand nine hundred and seventy-five Euro (EUR 20,975.-);

- An intercompany loan granted by "Vedior Holding B.V.", a company incorporated and existing under Dutch laws having its registered office at Jachthavenweg 109-H, (1081 KM) Amsterdam, the Netherlands, and registered with the Dutch Trade Register under number 33292222, and amounting to seven hundred thousand Euro (EUR 700,000.-).

The following assets and liabilities will be contributed to "Randstad Luxembourg North America S.à r.l." in a shareholders meeting to be held immediately after this meeting:

- Two thousand (2,000) ordinary shares with a par value of one Cent (USD 0.01) each and an aggregate par value of twenty Dollars (USD 20.-) of "Vedior Holding U.S Inc.", a company existing and incorporated under the laws of the State of Massachusetts and having its principal place of business at 60 Harvard Mill Square, Wakefield, Massachusetts 01880, USA;

- One hundred (100) shares with a par value of one Cent (USD 0,01) each and an aggregate par value of one US Dollar (USD 1.-) of "Randstad North American Partner Inc.", a company existing and incorporated under the laws of the State of Delaware and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA and registered under authentication number 9415185;

- A receivable on "Randstad Group Belgium N.V." amounting to two hundred and twenty-seven million seven hundred thousand Euro (EUR 227,700,000);

- A receivable on "Randstad Holding N.V." amounting to twenty-three million Euro (EUR 23,000,000).

- And any additional North American asset or liability held by the Contributor that could exist on the date hereof, mentioned or not, known or unknown, which is contributed with all rights, titles, commitments and obligations, known or unknown, which can or could be attached thereto in any manner whatsoever.

The following assets and liabilities are to be contributed to the Company:

- Ninety-nine point nine percent out of fifty-six million and eighty-three thousand four hundred and six (99.9% out of 56,083,406) shares with an aggregate par value of one billion four hundred and two million seventy-nine thousand nine hundred and fifty-six Euro and eighty-six Cent (EUR 1,402,079,956.86) of "Randstad Group Belgium N.V.", a company incorporated and existing under Belgian laws and having its registered office at Buro & Design Center b. 71, Heizel Esplanade, B-1020 Brussel, Belgium, and registered with the Belgian Trade Register under number 0874.753.819;

- Ninety-nine point ninety-eight percent out of twenty thousand (99.98% out of 20,000) shares with a par value of twenty-four Euro point seven eight nine three (24.7893) each and an aggregate par value of four hundred and ninety-five thousand seven hundred and eighty-seven Euro point zero four nine five (495,787.0495) of "Randstad Interim S.A." a company incorporated and existing under Luxembourg laws and having its registered office at 42, avenue de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Company Register at Section B under number 50.502;

- Ninety-nine percent point six out of three hundred and twenty (99.6% out of 320) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and an aggregate par value of thirty-two thousand (EUR 32,000.-) of "Randstad Recruitment & Selection S.A." a joint-stock company incorporated and existing under Luxembourg laws and having its registered office at 41, avenue de la Gare, L-1616 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Company Register at Section B under number 82.565;

- Eleven thousand (11,000) shares with a par value of one hundred Swiss Franc (CHF 100.-) each and an aggregate par value of one million one hundred thousand Swiss Franc (CHF 1,100,000.-) of "Randstad (Schweiz) A.G." a company incorporated and existing under Swiss laws and having its registered office at Schwamendingenstrasse 1, CH-8050 Zürich, Switzerland, and registered with the Swiss Trade Register under number CH-020.3.916.127-7;

- Five thousand (5,000) shares with a par value of one hundred Swedish Krona (SEK 100.-) each and an aggregate par value of five hundred thousand Swedish Krona (SEK 500,000.-) of "Randstad A.B." a company incorporated and existing under Swedish laws and having its registered office at Rosenlundsgatan 9, Box 17193, 10462 Stockholm, Sweden, and registered with the Swedish Trade Register under number 556399-6387;

- One hundred (100) shares with a par value of two hundred and twenty-six Euro and eighty-nine Cent (EUR 226.89) each and an aggregate par value of twenty-two thousand six hundred and eighty-nine Euro (EUR 22,689) of "Randstad Holding International Services B.V." a company incorporated and existing under Dutch laws and having its registered office at Diemermere 25, NL-1112 TC Diemen, the Netherlands, and registered with the Dutch Trade Register under number 33175194;

- One thousand (1,000) ordinary shares with a par value of ten Canadian Dollar (CAD 10.-) each and an aggregate par value of ten thousand Canadian Dollar (CAD 10,000.-) and nine million seven hundred and seventy thousand eight hundred and nineteen (9,770,819) preferred shares with a par value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each and an aggregate par value of nine million seven hundred and seventy thousand eight hundred and nineteen Canadian Dollar (CAD 9,770,819.-) of "Randstad Interim Inc." a company incorporated and existing under Canadian laws and having its registered office at

3333 Côte-Vertu Suite 600, City of Saint-Laurent, Quebec H4R2N1, Canada, and registered with the Quebec Trade Register under number 1147091616;

- Nine thousand five hundred and seventy (9,570) shares with a par value of fifty thousand Japanese Yen (JPY 50,000.-) each and an aggregate par value of four hundred and seventy-eight million five hundred thousand Japanese Yen (JPY 478,500,000.-) of "Randstad Japan K.K." a company incorporated and existing under Japanese laws and having its registered office at Hibiya Sankei Building, 1-9-1, Yuarku-cho, Chiyoda-ku, Tokyo, Japan, and registered with the Japanese Trade Register under number 0199-01-103076;

- Twenty thousand (20,000) shares with a par value of one hundred Danish Krone (DKK 100.-) each and an aggregate par value of two million Danish Krone (DKK 2,000,000) of "Randstad Scandinavia Holding A/S" a company incorporated and existing under Danish laws and having its registered office at 45, Gothersgade DK-1123 KØBENHAVN K, Denmark and registered with the Danish Trade Register under number 20173246;

- Two million seven hundred and twenty thousand (2,720,000) shares with a par value of sixteen Euro (EUR 16.-) each and an aggregate par value of forty-three million five hundred and twenty thousand Euro (EUR 43,520,000.-) of "Randstad France S.A.S.U." a company incorporated and existing under French laws and having its registered office at 1, Place de Turenne - ZAC Pirelli, FR-94410 St. Maurice, France, and registered with the French Trade and Company Register of Créteil under number B.350988051;

- Forty-nine thousand one hundred and ninety-eight (49,198) shares with a par value of sixty Euro point one zero one two (EUR 60.1012) each and an aggregate par value of two million nine thousand and fifty-six eight hundred and fifty-nine Euro and thirty-three Cent (EUR 2,956,859.33) of "Randstad Empleo Empresa De Trabajo Temporal S.A.S.U." a limited liability company incorporated and existing under Spanish laws and having its registered office at Vía de los Poblados 9, Edificio Trianón - Bloque B, ES-28033 Madrid, Spain, and registered with the Spanish Trade Register under number Tomo 6737 F 166 S 1a;

- Forty million (40,000,000) shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each and an aggregate par value of forty million Euro (EUR 40,000,000.-) of "Randstad Group Italia S.P.A." a company incorporated and existing under Italian laws and having its registered office at Via L. Gasparotto 1, IT-20124 Milano, Italy, and registered with the Italian Trade Register under number 13396160155;

- Eighteen thousand (18,000) shares with a par value of five hundred Polish Zloty (PLZ 500.-) each and an aggregate par value of nine million Polish Zloty (PLZ 9,000,000.-) of "Randstad Sp. Z.o.o." a company incorporated and existing under Polish laws and having its registered office at AL. Jerozolimskie 56c, PL-00-803 Warsaw, Poland, and registered with the National Court Register under number 0000192333;

- Twenty million three hundred thousand one hundred and two (20,300,102) shares with a par value of one Great Britain Pound (GBP 1.-) each and an aggregate par value of Twenty million three hundred thousand one hundred and two Great Britain Pound (GBP 20,300,102.-) of "Randstad UK Holding Ltd" a company incorporated and existing under the laws of England and Wales and having its registered office at Randstad House, London Road, Newbury, Berkshire, Wiltshire, RG14 1LA Great Britain, and registered with the Companies House under number 2891556;

- The entire share capital amounting to thirty-nine million nine hundred thousand Canadian Dollar (CAD 39,900,000.-) of "Vedior Holdings Canada Limited" a limited liability company incorporated and existing under Canadian laws and having its registered office at 1959 Upper Water Street, Suite 900, P.O. Box 997, Halifax, Nova Scotia, Canada, and registered with the Canadian Trade Register under number 3140093;

- One hundred and eighty (180) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and an aggregate par value of eighteen thousand (EUR 18,000) of "Vedior Asia B.V." a limited liability company incorporated and existing under Dutch laws and having its registered office at Jachthavenweg 109-H, 1081 KM Amsterdam, The Netherlands and registered with the Dutch Register under number 34172099;

- One hundred and eighty (180) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and an aggregate par value of eighteen thousand Euro (EUR 18,000.-) of "Vedior Eastern Europe B.V." a company incorporated and existing under Dutch laws and having its registered office at Jachthavenweg 109-H, 1081 KM Amsterdam, The Netherlands and registered with the Dutch Register under number 34166775;

- One hundred and eighty (180) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and an aggregate value of eighteen thousand Euro (EUR 18,000.-) of "Vedior Latin America B.V." a company incorporated and existing under Dutch laws and having its registered office at Jachthavenweg 109-H, 1081 KM Amsterdam, The Netherlands and registered with the Dutch Register under number 34172096;

- Ninety-nine point ninety-eight percent out of three thousand two hundred and twenty-six (99.98% out of 3,226) shares with a par value of thirty-one Euro (EUR 31.-) each and an aggregate value of one hundred thousand and six Euro (EUR 100,006.-) of "Rowlands International S.A." a limited liability company incorporated and existing under Luxembourg laws and having its registered office at 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number 103.168;

- Ninety-nine point ninety-two percent out of one hundred and twenty-five (99.2% out of 125) shares with a par value of two hundred and forty-seven Euro and eighty-nine Cent (EUR 247.89) each and an aggregate value of thirty thousand nine hundred and eighty-six Euro and twenty-five Cent (EUR 30,986.25) of "Rowlands Temporaire RTT Lux S.A." a company incorporated and existing under Luxembourg laws and having its registered office at 5, Place de la Gare, L- 1616

Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Company Register at Section B under number 51.158;

- Ninety-nine point nine percent out of one thousand (99.9% out of 1,000) shares with a par value of thirty Euro point nine eight six six nine (EUR 30.98669) each and an aggregate par value of thirty thousand nine hundred and eighty-six Euro and sixty-nine Cent (EUR 30,986.69) of "Vedior Interim S.A. (Luxembourg)" a company incorporated and existing under Luxembourg laws and having its registered office at 5, Place de la Gare, L- 1616 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Company Register at Section B under number 46.800;

- One hundred and twenty-five (125) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and an aggregate par value of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) of "Vedior HR Services S.à r.l." a company incorporated and existing under Luxembourg laws and having its registered office at 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Company Register at Section B under number 133535;

- Five hundred (500) shares with a par value of fifty-one Euro point one two nine one (EUR 51.1291.-) each and an par aggregate value of twenty-five thousand five hundred and sixty-four Euro point five nine four zero (EUR 25,564.5940) of "Vedior Holding Deutschland GmbH" a limited liability company incorporated and existing under German laws and having its registered office at Gänsemarkt 50, 20354, Hamburg, Germany and registered with the German Trade Register under number HRB 64938;

- A receivable on "Randstad Holding N.V." aforementioned, amounting to two hundred and seventy-seven million and eighty-three thousand six hundred and forty-six Euro (EUR 277,083,646.-);

- The sums kept on the bank account and amounting to seven million seven hundred and fifty-seven thousand two hundred and eight Euro (EUR 7,757,208.-);

- The corporate income tax liability amounting to twenty thousand nine hundred and seventy-five Euro (EUR 20,975.-);

- An intercompany loan granted by "Vedior Holding B.V.", aforementioned, and amounting to four hundred thousand Euro (EUR 700,000.-).

- And any additional asset or liability other than North American held by the Contributor that could exist on the date hereof, mentioned or not, known or unknown, which is contributed with all rights, titles, commitments and obligations, known or unknown, which can or could be attached thereto in any manner whatsoever.

Evaluation

The contribution is evaluated at one billion nine hundred and ninety-two million four hundred and thirty-two thousand three hundred and seventy-nine Euro (EUR 1,992,432,379), such value has been decided by the Contributor by way of a declaration of value, dated July, 1st, 2008, and accepted by the managers of the Company by way of resolutions of managers, dated July 1st, 2008, and by way of a valuation statement executed by the managers of the Company.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary by the presentation of the following documents:

- a contribution agreement entered into between the Contributor and the Company;
- a declaration of value of the contribution signed by the directors of the Contributor;
- a value statement executed by the managers of the Company;
- a certificate of free transferability, delivered by the Contributor and stating that the assets and liabilities involved in the present transaction can be freely transferred to the Company.

Effective implementation of the transaction

The Contributor, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole beneficial owner of the contributed assets and liabilities and possesses the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable, or have been novated or the Company agrees to discharge these liabilities on the contributing company's behalf;

- the contribution of such assets and liabilities is effective today without qualification, proof thereof having been given to the undersigned notary;

- all further formalities are in course in the respective countries of location of the assets and liabilities, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Tax payment exemption request

Considering that it concerns the share capital increase of two Luxembourg companies, the Company and Randstad Luxembourg North America S.à r.l., by a contribution in kind of all the assets and liabilities of a company having its registered office in a member state of the European Union, the two Luxembourg companies expressly request the capital contribution duty exemption on basis of Article 4.1. of the Luxembourg law of December 29, 1971, as amended by the law of December 3, 1986.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolved to amend Article 8 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at one billion seven hundred and ninety-five million one hundred and ninety-four thousand and seventy-five Euros (EUR 1,795,194,075.-), represented by seventy-one million eight hundred and seven thousand seven hundred and sixty-three (71,807,763) shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each."

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand eight hundred euros.

The undersigned Notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, he signed together with the Notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le deux juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM, Grand Duché de Luxembourg,

ont comparu:

"Randstad Holding N.V.", une société constituée et existante conformément aux lois des Pays-Bas et ayant son siège social à Diemermerse 25, 1112 TC Diemen, Pays-Bas, cotée à la Bourse d'Amsterdam sous le code RAND.AS ("l'Associée Unique");

et

"Randstad Europe B.V.", une société constituée et existante conformément aux lois des Pays-Bas et ayant son siège social à Diemermerse 25, 1112 TC Diemen, Pays-Bas et enregistrée au Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 33274826 ("l'Apporteur");

les deux sociétés ici représentées par Madame Charlotte Bastin, employée, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée par l'Associée Unique datée du 1^{er} juillet 2008 et d'une procuration donnée par l'Apporteur datée du 1^{er} juillet 2008,

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparantes ainsi que par le notaire instrumentaire, annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Les parties comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. "Rasta Holding N.V." est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "Rasta Holding Luxembourg S.à.r.l.", (ci-après la "Société"), ayant son siège social au 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et enregistrée à la section B du Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro 138.753.

II. Le 27 juin 2008, "Rasta Group Luxembourg S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, constituée et existante conformément aux lois du Grand Duché de Luxembourg, et enregistrée à la section B du Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro 138.754, a constitué une nouvelle société luxembourgeoise sous le nom de "Rasta Luxembourg North America S.à r.l.", ayant elle-même son siège au 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et dont l'enregistrement avec le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours.

III. L'Associée Unique, ainsi que l'Apporteur, Rasta Group Luxembourg S.à r.l., Rasta Luxembourg North America S.à r.l. et la Société appartiennent tous au Groupe Rasta.

IV. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) et représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

V. L'Associée Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société, par un montant d'un milliard sept cent quatre-vingt-quinze millions cent quatre-vingt-un mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 1.795.181.575.-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) à un montant de d'un milliard sept cent quatre-vingt-quinze millions cent quatre-vingt-quatorze mille soixante-quinze euros (EUR 1.795.194.075.-) par la création et l'émission de soixante et onze millions huit cent sept mille deux cent soixante-trois (71.807.263) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune et une valeur nominale totale d'un milliard sept cent

quatre-vingt-quinze millions cent quatre-vingt-un mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 1.795.181.575) et disposant des mêmes droits et obligations que les parts existantes, avec une prime d'émission d'un montant de cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent cinquante mille huit cent quatre euros (EUR 197.250.804).

Intervention - Souscription - Libération

L'Associée Unique a décidé de renoncer à ces droits de souscription en faveur de l'Apporteur relativement à la présente émission.

L'Apporteur, "Rasta Europe B.V." prénommé, déclare souscrire aux soixante et onze millions huit cent sept mille deux cent soixante-trois (71.807.263) parts sociales nouvellement émises, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, et d'une valeur nominale totale d'un milliard sept cent quatre-vingt-quinze millions cent quatre-vingt-un mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 1.795.181.575) avec une prime d'émission d'un montant de cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent cinquante mille huit cent quatre euros (EUR 197.250.804) et intégralement libérer ces parts sociales et la prime d'émission au moyen d'un apport en nature comprenant une partie de ses actifs et passifs.

L'Apporteur, par l'intermédiaire de son mandataire, a déclaré apporter le même jour l'ensemble de ses actifs et passifs à la Société et à "Rasta Luxembourg North America S.à r.l.", précitée.

Le bilan de l'Apporteur peut se synthétiser comme suit:

- Quatre-vingt-dix-neuf virgule neuf pour cent des cinquante-six millions quatre-vingt-trois mille quatre cent six (99,9% des 56.083.406) parts sociales ayant une valeur nominale totale d'un milliard quatre cent deux millions soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante-six euros et quatre-vingt-six cents (EUR 1.402.079.956,86.-) de "Rasta Group Belgium N.V.", une société constituée et existante de droit belge et ayant son siège social au Buro & Design Center b. 71, Heizel Esplanade, B-1020 Brussel, Belgium et enregistrée Carrefour des Entreprises, registre des sociétés, sous le numéro 0874.753.819;

- Quatre-vingt-dix-neuf virgule quatre-vingt-dix-huit percent pour cent des vingt mille (99,98% des 20.000) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-quatre euros virgule sept huit neuf trois (EUR 24,7893) chacune et une valeur nominale totale de quatre cents quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept euros virgule zéro quatre neuf cinq (EUR 495.787,0495) de "Rasta Interim S.A." une société constituée et existante de droit Luxembourgeois et ayant son siège social au 42, avenue de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 50.502;

- Quatre-vingt-dix-neuf virgule six pour cent des trois cent vingt (99,6% des 320) parts sociales ayant une valeur nominale cent euros (EUR 100.-) chacune et une valeur nominale totale de trente-deux mille euros (EUR 32.000.-) de "Rasta Recruitment & Selection S.A." une société anonyme constituée et existante de droit Luxembourgeois et ayant son siège social au 41, avenue de la Gare L-1616 Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 82.565;

- Onze mille (11.000) parts sociales ayant une valeur nominale cent Francs Suisses (CHF 100.-) chacune et une valeur nominale totale d'un million cent mille Francs Suisses (CHF 1.100.000.-) de "Rasta (Schweiz) A.G." une société constituée et existante de droit Suisse et ayant son siège social au Schwamendingenstrasse 1, CH-8050 Zürich, Switzerland et enregistrée au Registre de Commerce Suisse sous le numéro CH-020.3.916.127-7;

- Cinq mille (5.000) parts sociales ayant une valeur nominale de cent couronnes suédoises (SEK 100.-) chacune et une valeur nominale totale de cinq cent mille couronnes suédoises (SEK 500.000.-) de "Rasta A.B." une société constituée et existante de droit suédois et ayant son siège social au Rosenlundsgatan 9, Box 17193, 10462 Stockholm, Suède et enregistrée au Registre de Commerce Suédois sous le numéro 556399-6387;

- Cent (100) parts sociales ayant une valeur nominale de deux cent vingt-six euros et quatre-vingt-neuf cents (EUR 226,89) chacune et une valeur nominale totale de vingt-deux mille six cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 22,689) de "Rasta Holding International Services B.V." une société constituée et existante de droit hollandais et ayant son siège social au Diemermere 25, NL-1112 TC Diemen, Pays-Bas et enregistrée au Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 33175194;

- Mille (1.000) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale dix dollars canadiens (CAD 10.-) chacune et une valeur nominale totale de dix mille dollars canadiens (CAD 10.000.-) ainsi que neuf millions sept cent soixante-dix mille huit cent dix-neuf (9.770.819) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale un dollar canadien (CAD 1.-) chacune et une valeur nominale totale de neuf millions sept cent soixante-dix mille huit cent dix-neuf dollars canadiens (CAD 9.770.819.-) de "Rasta Interim Inc." une société constituée et existante de droit canadien et ayant son siège social au 3333 Côte-Vertu Suite 600, Ville de Saint-Laurent, Québec H4R2N1, Canada, et enregistrée au Registre du Commerce Canadien sous le numéro 1147091616;

- Neuf mille cinq cent soixante-dix (9.570) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante mille yen (JPY 50.000.-) chacune et une valeur nominale totale de quatre cent soixante-dix huit millions cinq cent mille yen (JPY 478.500.000.-) de "Rasta Japan K.K." une société constituée et existante de droit japonais et ayant son siège social au Hibiya Sankei Building, 1-9-1, Yuarku-cho, Chiyoda-ku, Tokyo, Japon et enregistrée au Registre de Commerce japonais sous le numéro 0199-01-103076;

- Vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale de cent couronnes danoises (DKK 100) chacune et une valeur nominale totale de deux millions de couronnes danoises (DKK 2.000.000.-) de "Rasta Scandinavia Holding A/S"

une société constituée et existante de droit Danois et ayant son siège social au 45, Gothersgade DK-1123 KØBENHAVN K, Denmark et enregistrée au Registre de Commerce Danois sous le numéro 20173246;

- Deux millions sept cent vingt mille (2.720.000) parts sociales ayant une valeur nominale de seize euros (EUR 16.-) chacune et une valeur nominale totale de quarante-trois millions cinq cent vingt mille euros (EUR 43.520.000.-) de "Rasta France S.A.S.U." une société constituée et existante de droit française et ayant son siège social au 1, Place de Turenne - ZAC Pirelli, FR-94410 St. Maurice, France et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro B.350988051;

- Quarante-neuf mille cent quatre-vingt-dix-huit (49.198) parts sociales ayant une valeur nominale de soixante euros virgule un zéro un deux (EUR 60,1012) chacune et une valeur nominale totale de deux millions neuf cent cinquante-six mille huit cent cinquante-neuf euros et trente-trois cents (EUR 2.956.859,33) de "Rasta Empleo Empresa De Trabajo Temporal S.A.S.U." une société constituée et existante de droit espagnol et ayant son siège social au Vía de los Poblados 9, Edificio Trianón - Bloque B, ES-28033 Madrid, Espagne et enregistrée au Registre de Commerce Espagnol sous le numéro Tomo 6737 F 166 S 1a;

- Quarante millions (40.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune et d'une valeur nominale totale de quarante millions d'euros (EUR 40.000.000.-) de "Rasta Group Italia S.P.A." une société constituée et existante de droit italien et ayant son siège social au Via L. Gasparotto 1, IT-20124 Milan, Italie et enregistrée au Registre de Commerce italien sous le numéro 13396160155;

- Dix-huit mille (18.000) parts sociales ayant une valeur nominale de cinq cents Zloty polonais (PLZ 500.-) chacune et une valeur nominale totale de neuf millions de Zloty polonais (PLZ 9.000.000.-) de "Rasta SP. ZOO" une société constituée et existante de droit polonais et ayant son siège social au AL. Jerozolimskie 56c, PL-00-803 Varsovie, Pologne et enregistrée au Registre National de la Cour sous le numéro 0000192333;

- Vingt millions trois cent mille cent deux (20.300.102) parts sociales ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1.-) chacune et une valeur nominale totale de vingt millions trois cent mille cent deux Livres Sterling (GBP 20.300.102) de "Rasta UK Holding Ltd" une société constituée et existante de droit Anglais et Gallois et ayant son siège social au Rasta House, London Road, Newbury, Berkshire, Wiltshire, RG14 1LA Royaume-Uni et enregistrée à la Companies House sous le numéro 2891556;

- La totalité du capital social se montant à trente-neuf millions neuf cent mille dollars canadiens (CAD 39.900.000) de "Vedior Holdings Canada Limited" une société constituée et existante de droit canadien et ayant son siège social au 1959 Upper Water Street, Suite 900, P.O. Box 997, Halifax, Nova Scotia, Canada et enregistrée au Registre du Commerce Canadien sous le numéro 3140093;

- Cent quatre-vingt (180) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune et une valeur nominale totale de dix-huit mille euros (EUR 18.000.-) de "Vedior Asia B.V." une société constituée et existante de droit hollandais et ayant son siège social au Jachthavenweg 109-H, 1081 KM Amsterdam, Pays-Bas et enregistrée au Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 34172099;

- Cent quatre-vingt (180) parts sociales ayant une valeur nominale cent euros (EUR 100.-) chacune et une valeur nominale totale de dix-huit mille euros (EUR 18.000.-) de "Vedior Eastern Europe B.V." une société constituée et existante de droit hollandais et ayant son siège social au Jachthavenweg 109-H, 1081 KM Amsterdam, Pays-Bas et enregistrée au Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 34166775;

- Cent quatre-vingt (180) parts sociales ayant une valeur nominale cent euros (EUR 100.-) chacune et une valeur nominale totale de dix-huit mille euros (EUR 18.000.-) de "Vedior Latin America B.V." une société constituée et existante de droit hollandais et ayant son siège social au Jachthavenweg 109-H, 1081 KM Amsterdam, Pays-Bas et enregistrée au Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 34172096;

- Quatre-vingt-dix-neuf virgule quatre-vingt-dix-huit percent pour cent des trois mille deux cent vingt-six (99,98% des 3.226) parts sociales ayant une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31.-) chacune et une valeur nominale totale de cent mille six euros (EUR 100.006.-) de "Rowlands International S.à r.l." une société constituée et existante de droit luxembourgeois et ayant son siège social au 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 103.168;

- Quatre-vingt-dix-neuf virgule deux pour cent des cent vingt-cinq (99,2% des 125) parts sociales ayant une valeur nominale de deux cent quarante-sept euros et quatre-vingt-neuf cents (EUR 247,89) chacune et une valeur nominale totale de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et vingt-cinq cents (EUR 30.986,25) de "Rowlands Temporaire RTT Lux S.A." une société constituée et existante de droit luxembourgeois et ayant son siège social au 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et enregistrée Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 51.158;

- Quatre-vingt-dix-neuf virgule neuf pour cent des mille (99,9% des 1.000) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 30,98669 chacune et une valeur nominale totale de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante neuf cents (EUR 30.986,69) de "Vedior Interim S.A. (Luxembourg)" une société constituée et existante de droit luxembourgeois et ayant son siège social au 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et enregistrée Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 46.800;

- Cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale cent euros (EUR 100.-) chacune et une valeur nominale totale de douze mille cinq cent (EUR 12.500.-) de "Vedior HR Services S.à r.l." une société constituée et existante de

droit du Luxembourg et ayant son siège social au 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 133535;

- Cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante et un euros virgule un deux neuf un (EUR 51,1291) chacune et une valeur nominale totale de vingt-cinq mille cinq cent soixante-quatre euros virgule cinq neuf quatre zéro (EUR 25.564,5940) de "Vedior Holding Deutschland GmbH", une société constituée et existante de droit allemand et ayant son siège social au Gänsemarkt 50, 20354, Hambourg, Allemagne et enregistrée au Registre de Commerce allemand sous le numéro HRB 64938;

- Deux mille (2,000) actions ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune et une valeur nominale totale de vingt dollars (USD 20.-) de "Vedior Holding U.S Inc.", une société constituée et existante de droit de l'Etat du Massachusetts ayant son principal établissement au 60 Harvard Mill Square, Wakefield, Massachusetts 01880, Etats-Unis;

- Cent (100) actions ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune et une valeur nominale totale d'un US Dollar (USD 1.-) de "Rasta North American Partner Inc.", une société constituée et existante de droit de l'Etat du Delaware ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis et enregistrée sous le numéro d'authentification 9415185;

- Une créance sur "Rasta Holding N.V.", précitée, d'un montant de deux cent soixante-dix-sept millions quatre-vingt-trois mille six cent quarante-six euros (EUR 277.083.646.-);

- Les sommes figurant sur le compte en banque et s'élevant à sept millions sept cent cinquante-sept mille deux cent huit euros (EUR 7.757.208.-);

- Une créance sur "Rasta Group Belgium N.V." d'un montant de deux cent vingt-sept millions sept cent mille euros (EUR 227.700.000.-);

- Une créance sur "Rasta Holding N.V.", précitée, d'un montant de vingt-trois millions d'euros (EUR 23.000.000);

- Une dette d'impôt sur le revenu des sociétés d'un montant de vingt mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 20.975.-);

- Un prêt intra-groupe octroyé par "Vedior Holding B.V.", une société constituée et existante de droit hollandais ayant son siège social au Jachthavenweg 109-H, (1081 KM) Amsterdam, Pays-Bas, inscrit au registre de commerce des Pays-Bas sous le numéro 33292222, d'un montant de sept cent mille Euro (EUR 700,000.-).

Les actifs et passifs suivants vont être apportés à "Rasta Luxembourg North America S.à r.l." lors d'une assemblée générale qui se tiendra immédiatement après cette assemblée:

- Deux mille (2,000) actions ayant une valeur nominale de un cent (USD 0,01) chacune et une valeur nominale totale de deux dollars (USD 200.-) de "Vedior Holding U.S Inc.", une société constituée et existante de droit de l'Etat du Massachusetts ayant son principal établissement au 60 Harvard Mill Square, Wakefield, Massachusetts 01880, Etats-Unis;

- Cent (100) actions ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune et une valeur nominale totale d'un US Dollar (USD 1.-) de "Rasta North American Partner Inc.", une société constituée et existante de droit de l'Etat du Delaware ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis et enregistrée sous le numéro d'authentification 9415185;

- Une créance sur "Rasta Group Belgium N.V." d'un montant de deux cent vingt-sept millions sept cent mille euros (EUR 227.700.000);

- Une créance sur "Rasta Holding N.V.", précitée, d'un montant de vingt-trois millions d'euros (EUR 23.000.000.-).

- Et tout actif ou passif nord américain supplémentaire détenu par l'Apporteur qui pourrait exister à la présente date, mentionné ou pas, connu ou pas, qui est apporté avec tous les droits, titres, engagements, connus ou non, qui peuvent ou pourraient lui être associés, quelque soit la manière.

Les actifs et passifs suivants vont être apportés à la Société:

- Quatre-vingt-dix-neuf virgule neuf pour cent des cinquante-six millions quatre-vingt-trois mille quatre cent six (99.9% des 56.083.406) parts sociales ayant une valeur nominale totale d'une milliard quatre cent deux millions soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante-six euros et quatre-vingt-six cents (EUR 1.402.079.956,86) de "Rasta Group Belgium N.V.", une société constituée et existante de droit belge et ayant son siège social au Buro & Design Center b. 71, Heizel Esplanade, B-1020 Bruxelles, Belgique et enregistrée Carrefour des Entreprises, registre des sociétés, sous le numéro 0874.753.819;

- Quatre-vingt-dix-neuf virgule quatre-vingt-dix-huit percent pour cent des vingt mille (99,98% des 20.000) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-quatre euros virgule sept huit neuf trois (EUR 24,7893) chacune et une valeur nominale totale de quatre cents quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept euros virgule zéro quatre neuf cinq (EUR 495.787,0495) de "Rasta Interim S.A." une société constituée et existante de droit Luxembourgeois et ayant son siège social au 42, avenue de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 50.502;

- Quatre-vingt-dix-neuf virgule six pour cent des trois cent vingt (99.6% des 320) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune et une valeur nominale totale de trente-deux mille euros (EUR 32.000.-) de "Rasta Recruitment & Selection S.A." une société anonyme constituée et existante de droit Luxembourgeois et ayant son siège social au 41, avenue de la Gare L-1616 Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 82.565;

- Onze mille (11.000) parts sociales ayant une valeur nominale de cent Francs Suisses (CHF 100.-) chacune et une valeur nominale totale d'un million cent mille Francs Suisses (CHF 1.100.000.-) de "Rasta (Schweiz) A.G." une société constituée et existante de droit Suisse et ayant son siège social au Schwamendingenstrasse 1, CH-8050 Zürich, Switzerland et enregistrée au Registre de Commerce Suisse sous le numéro CH-020.3.916.127-7;
- Cinq mille (5.000) parts sociales ayant une valeur nominale de cent couronnes suédoises (SEK 100.-) chacune et une valeur nominale totale de cinq cent mille couronnes suédoises (SEK 500.000.-) de "Rasta A.B." une société constituée et existante de droit suédois et ayant son siège social au Rosenlundsgatan 9, Box 17193, 10462 Stockholm, Suède et enregistrée au Registre de Commerce Suédois sous le numéro 556399-6387;
- Cent (100) parts sociales ayant une valeur nominale de deux cent vingt-six euros et quatre-vingt-neuf cents (EUR 226,89) chacune et une valeur nominale totale de vingt-deux mille six cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 22,689) de "Rasta Holding International Services B.V." une société constituée et existante de droit hollandais et ayant son siège social au Diemermere 25, NL-1112 TC Diemen, Pays-Bas et enregistrée au Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 33175194;
- Mille (1.000) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale dix dollars canadiens (CAD 10.-) chacune et une valeur nominale totale de dix mille dollars canadiens (CAD 10.000.-) ainsi que neuf millions sept cent soixante-dix mille huit cent dix-neuf (9.770.819) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale un dollar canadien (CAD 1.-) chacune et une valeur nominale totale de neuf millions sept cent soixante-dix mille huit cent dix-neuf dollars canadiens (CAD 9.770.819) de "Rasta Interim Inc." une société constituée et existante de droit canadien et ayant son siège social au 3333 Côte-Vertu Suite 600, Ville de Saint-Laurent, Québec H4R2N1, Canada, et enregistrée au Registre du Commerce Canadien sous le numéro 1147091616;
- Neuf mille cinq cent soixante-dix (9.570) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante mille yen (JPY 50.000.-) chacune et une valeur nominale totale de quatre cent soixante-dix-huit millions cinq cent mille yen (JPY 478.500.000.-) de "Rasta Japan K.K." une société constituée et existante de droit japonais et ayant son siège social au Hibiya Sankei Building, 1-9-1, Yuarku-cho, Chiyoda-ku, Tokyo, Japon et enregistrée au Registre de Commerce japonais sous le numéro 0199-01-103076;
- Vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale cent couronnes danoises (DKK 100.-) chacune et une valeur nominale totale de deux millions de couronnes danoises (DKK 2.000.000.-) de "Rasta Scandinavia Holding A/S" une société constituée et existante de droit Danois et ayant son siège social au 45, Gothersgade DK-1123 KØBENHAVN K, Denmark et enregistrée au Registre de Commerce Danois sous le numéro 20173246;
- Deux millions sept cent vingt mille (2.720.000) parts sociales ayant une valeur nominale de seize euros (EUR 16.-) chacune et une valeur nominale totale de quarante-trois millions cinq cent vingt mille euros (EUR 43.520.000.-) de "Rasta France S.A.S.U." une société constituée et existante de droit française et ayant son siège social au 1, Place de Turenne - ZAC Pirelli, FR-94410 St. Maurice, France et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro B.350988051;
- Quarante-neuf mille cent quatre-vingt-dix-huit (49.198) parts sociales ayant une valeur nominale de soixante euros virgule un zéro un deux (EUR 60,1012) chacune et une valeur nominale totale de deux millions neuf cent cinquante-six mille huit cent cinquante-neuf euros et trente-trois cents (EUR 2.956.859,33) de "Randstad Empleo Empresa De Trabajo Temporal S.A.S.U." une société constituée et existante de droit espagnol et ayant son siège social au Vía de los Poblados 9, Edificio Trianón - Bloque B, ES-28033 Madrid, Espagne et enregistrée au Registre de Commerce Espagnol sous le numéro Tomo 6737 F 166 S 1a;
- Quarante millions (40.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune et d'une valeur nominale totale de quarante millions d'euros (EUR 40.000.000.-) de "Randstad Group Italia S.P.A." une société constituée et existante de droit italien et ayant son siège social au Via L. Gasparotto 1, IT-20124 Milan, Italie et enregistrée au Registre de Commerce italien sous le numéro 13396160155;
- Dix-huit mille (18.000) parts sociales ayant une valeur nominale cinq cents de Zloty polonais (PLZ 500.-) chacune et une valeur nominale totale de neuf millions de Zloty polonais (PLZ 9.000.000.-) de "Randstad SP. ZOO" une société constituée et existante de droit polonais et ayant son siège social au AL. Jerozolimskie 56c, PL-00-803 Varsovie, Pologne et enregistrée au Registre National de la Cour sous le numéro 0000192333;
- Vingt millions trois cent mille cent deux (20.300.102) parts sociales ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1.-) chacune et une valeur nominale totale de vingt millions trois cent mille cent deux Livres Sterling (GBP 20.300.102.-) de "Randstad UK Holding Ltd" une société constituée et existante de droit Anglais et Gallois et ayant son siège social au Randstad House, London Road, Newbury, Berkshire, Wiltshire, RG14 1LA Royaume-Uni et enregistrée à la Companies House sous le numéro 2891556;
- La totalité du capital social se montant à trente-neuf millions neuf cent mille dollars canadiens (CAD 39.900.000.-) de "Vedior Holdings Canada Limited" une société constituée et existante de droit canadien et ayant son siège social au 1959 Upper Water Street, Suite 900, P.O. Box 997, Halifax, Nova Scotia, Canada et enregistrée au Registre du Commerce Canadien sous le numéro 3140093;
- Cent quatre-vingt (180) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune et une valeur nominale totale de dix-huit mille euros (EUR 18.000.-) de "Vedior Asia B.V." une société constituée et existante de droit

hollandais et ayant son siège social au Jachthavenweg 109-H, 1081 KM Amsterdam, Pays-Bas et enregistrée au Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 34172099;

- Cent quatre-vingt (180) parts sociales ayant une valeur nominale cent euros (EUR 100.-) chacune et une valeur nominale totale de dix-huit mille euros (EUR 18.000.-) de "Vedior Eastern Europe B.V." une société constituée et existante de droit hollandais et ayant son siège social au Jachthavenweg 109-H, 1081 KM Amsterdam, Pays-Bas et enregistrée au Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 34166775;

- Cent quatre-vingt (180) parts sociales ayant une valeur nominale cent euros (EUR 100.-) chacune et une valeur nominale totale de dix-huit mille euros (EUR 18.000.-) de "Vedior Latin America B.V." une société constituée et existante de droit hollandais et ayant son siège social au Jachthavenweg 109-H, 1081 KM Amsterdam, Pays-Bas et enregistrée au Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 34172096;

- Quatre-vingt-dix-neuf virgule quatre-vingt-dix-huit percent pour cent des trois mille deux cent vingt-six (99,98% des 3.226) parts sociales ayant une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31.-) chacune et une valeur nominale totale de cent mille six euros (EUR 100.006.-) de "Rowlands International S.à r.l." une société constituée et existante de droit luxembourgeois et ayant son siège social au 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 103.168;

- Quatre-vingt-dix-neuf virgule deux pour cent des cent vingt-cinq (99,2% des 125) parts sociales ayant une valeur nominale de deux cent quarante-sept euros et quatre-vingt-neuf cents (EUR 247,89) chacune et une valeur nominale totale de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et vingt-cinq cents (EUR 30.986,25) de "Rowlands Temporaire RTT Lux S.A." une société constituée et existante de droit luxembourgeois et ayant son siège social au 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 51.158;

- Quatre-vingt-dix-neuf virgule neuf pour cent des mille (99,9% des 1.000) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 30,98669 chacune et une valeur nominale totale de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante neuf cents (EUR 30.986,69) de "Vedior Interim S.A. (Luxembourg)" une société constituée et existante de droit luxembourgeois et ayant son siège social au 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 46.800;

- Cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale cent euros (EUR 100.-) chacune et une valeur nominale totale de douze mille cinq cents (EUR 12.500.-) de "Vedior HR Services S.à r.l." une société constituée et existante de droit du Luxembourg et ayant son siège social au 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 133535;

- Cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante et un euros virgule un deux neuf un (EUR 51,1291) chacune et une valeur nominale totale de vingt-cinq mille cinq cent soixante-quatre euros virgule cinq neuf quatre zero (EUR 25.564,5940) de "Vedior Holding Deutschland GmbH" une société constituée et existante de droit allemand et ayant son siège social au Gänsemarkt 50, 20354, Hambourg, Allemagne et enregistrée au Registre de Commerce allemand sous le numéro HRB 64938;

- Une créance sur "Randstad Holding N.V.", précitée, d'un montant de deux cent soixante-dix-sept millions quatre-vingt-trois mille six cent quarante-six euros (EUR 277.083.646.-);

- Les sommes figurant sur le compte en banque et s'élevant à sept millions sept cent cinquante-sept mille deux cent huit euros (EUR 7.757.208.-);

- Une dette d'impôt sur le revenu des sociétés d'un montant de vingt mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 20.975.-);

- Un prêt intra-groupe octroyé par "Vedior Holding B.V.", une société constituée et existante de droit hollandais ayant son siège social au Jachthavenweg 109-H, (1081 KM) Amsterdam, Pays-Bas, inscrit au registre de commerce des Pays-Bas sous le numéro 33292222, d'un montant de sept cent mille euros (EUR 700.000);

- Et tout actif ou passif supplémentaire autre que nord américain détenu par l'Apporteur qui pourrait exister à la présente date, mentionné ou pas, connu ou pas, qui est apporté avec tous les droits, titres, engagements, connus ou non, qui peuvent ou pourraient lui être associés, quelque soit la manière.

Evaluation

L'apport est évalué à un milliard neuf cent quatre-vingt-douze millions quatre cent trente-deux mille trois cent soixante-dix-neuf euros (EUR 1.992.432.379), cette valeur a été déterminée par l'Apporteur dans une déclaration de valeur, datée du 1^{er} juillet 2008 et acceptée par les gérants de la Société par résolutions circulaires datées du 1^{er} juillet 2008 et par une certification de valeur signée par tous les gérants de la Société.

Preuve de l'existence de l'apport

La preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire par la présentation des documents suivants:

- Un contrat d'apport entre l'Apporteur et la Société;
- Une déclaration de la valeur relative à l'apport et signée par les dirigeants de l'Apporteur;
- une certification de valeur signée par tous les gérants de la Société;

- Un certificat de libre cessibilité, remis par l'Apporteur et indiquant que les actifs et passifs concernés par la présente transaction peuvent être librement cédés à la Société.

Effectivité de l'apport

L'Apporteur, par son mandataire, déclare que:

- Il est le seul détenteur des actifs et passifs apportés, et a le pouvoir de disposer d'eux, étant légalement et contractuellement librement transférables, ou ont fait l'objet d'une novation ou la Société accepte de prendre en charge ces passifs pour le compte de la société apporteuse;

- L'apport de tels actifs et passifs est effectif dès ce jour sans qualification, preuve ayant été donnée au notaire instrumentaire;

- Toutes les formalités restantes sont en cours dans les pays respectifs où sont situés les actifs et passifs en cause, dans le but d'effectuer et de formaliser le transfert et de le rendre effectif partout et opposable à tout tiers.

Requête d'exemption de la taxe sur l'apport

Considérant qu'il s'agit de l'augmentation de capital de deux sociétés Luxembourgeoises, la Société et "Rasta Luxembourg North America S.à r.l.", par un apport en nature consistant en l'ensemble des actifs et passifs d'une société ayant son siège social dans un Etat membre de l'Union Européenne, les deux sociétés Luxembourgeoises expriment expressément une requête d'exemption sur le droit d'apport sur la base de l'article 4.1 de la loi Luxembourgeoise du 29 décembre 1971, modifiée par la loi du 3 décembre 1986.

Troisième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'Associée Unique a décidé de modifier l'Article 8 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital social est fixé à un milliard sept cent quatre-vingt-quinze millions cent quatre-vingt-quatorze mille soixante-quinze euros (EUR 1.795.194.075.-), représenté par soixante et onze millions huit cent sept mille sept cent soixante-trois (71.807.763) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ sept mille huit cents euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. BASTIN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 juillet 2008. Relation: EAC/2008/9292. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 juillet 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008092593/239/743.

(080106744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

E.G.L. S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 116.643.

Lettre recommandée avec accusé de réception

Messieurs,

Par la présente, je vous dénonce le siège social de votre société établie à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.

La présente dénonciation vous est faite sous toutes réserves généralement quelconques et sans reconnaissance aucune.

Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Luca DI FINO.

Référence de publication: 2008092555/1351/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08529. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Lëtzebuenger Bicherfrënn - Les Amis du Livre a.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-6990 Hostert, 6, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg F 2.842.

Changement des statuts devant être publié au Mémorial C conformément à l'article 9 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif:

« **Art. 2.** Le siège social de l'association est établi à la salle associative de la commune de Niederanven à L-6990 Hostert, 6, rue Principale. A l'intérieur de la commune de Niederanven, le siège peut être déplacé par la seule décision du conseil d'administration statuant à l'unanimité.»

Hostert, le 21 juillet 2008.

F. Dahm / J. Feller / G. Peiffer

Président / Secrétaire / Trésorier

Référence de publication: 2008092556/9233/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08571. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

AGEFI Luxembourg - Le Journal Financier de Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 111B, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 28.850.

RECTIFICATIF

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2007

L'assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Madame Marie-Christine t'SERSTEVENS, demeurant 48, Voordestraat, B-1851 HUMBEEK.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008092559/506/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07223. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

S.A.C. PEI Asia Investments Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: NTD 890.876,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 133.864.

In the year two thousand eight, on the eighteenth day of June.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

S.A.C. Private Equity Investors, L.P., an exempted limited partnership governed by the laws of the Cayman Islands, having its registered office c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY 1-9220, Cayman Islands,

duly represented by Ms. Patricia Sondhi, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 29 May 2008.

This proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of S.A.C. PEI Asia Investments Holdings I S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number 133.864, incorporated pursuant to a deed of the Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 29 October 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 20 December 2007 under number 2964 (the "Company").

The Sole Shareholder, representing the entire capital, takes the following resolutions:

First Resolution

The Sole Shareholder resolves to convert the capital of the Company from the euro currency (EUR) into the New Taiwan dollar currency (NTD), on the basis of the exchange rate displayed on the currency converter website (www.oanda.com) on 17 June 2008, according to which one New Taiwan dollar (NTD 1) is the equivalent of EUR 0.02134, so as to bring the capital of the Company from its current amount of nineteen thousand euro (EUR 19,000) to eight hundred ninety thousand eight hundred seventy-six New Taiwan dollars (NTD 890,876) who will be represented by eight hundred ninety thousand eight hundred seventy-six (890,876) shares with a par value of one New Taiwan dollar (NTD 1) each.

The meeting decides to confer all powers to the managers to proceed to the essential book entries and to convert all the books and documents of the company from EUR into NTD and to proceed to the exchange of the NINETEEN THOUSAND (19,000) shares of ONE EURO (EUR 1.-) against EIGHT HUNDRED AND NINETY THOUSAND EIGHT HUNDRED AND SEVENTY-SIX (890,876) shares with a par value of ONE New Taiwan dollar (NTD 1).

Second Resolution

As a consequence of the above resolution, article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at eight hundred ninety thousand eight hundred seventy-six New Taiwan dollars (NTD 890,876) represented by eight hundred ninety thousand eight hundred seventy-six (890,876) shares with a par value of one New Taiwan dollar (NTD 1) each. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 1,500.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

S.A.C. Private Equity Investors, L.P., un exempted limited partnership régi par le droit des îles Caïman, ayant son siège social c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY 1-9002, Cayman Islands,

ici représenté par Mademoiselle Patricia Sondhi, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 mai 2008.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique (l'"Associé Unique") de S.A.C. PEI Asia Investments Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 133.864, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 20 Décembre 2007 sous le numéro 2964 (la "Société").

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première Résolution

L'Associé Unique décide de convertir le capital social de la Société de l'euro (EUR) en New Taiwan dollar (NTD), sur base du taux de conversion figurant sur le site de conversion (www.oanda.com), le 17 juin 2008, selon lequel un New Taiwan dollar (NTD 1) correspond à EUR 0,02134, afin de convertir le capital de la Société de dix-neuf mille euros (EUR 19.000) en huit cent quatre-vingt dix mille huit cent soixante-seize New Taiwan dollars (NTD 890.876) qui est représenté par HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE-SEIZE (890.876) parts sociales, d'une valeur de UN New Taiwan dollar (NTD 1) chacune.

L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs aux gérants de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, pour convertir tous les livres et documents de la société de EUR en NTD et pour procéder à l'échange des DIX-NEUF MILLE

(19.000) parts sociales d'UN EURO (EUR 1,-) contre HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE-SEIZE (890.876) parts sociales, d'une valeur de UN New Taiwan dollar (NTD 1) chacune.

Deuxième Résolution

A la suite de la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article six (6) des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de huit cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-seize New Taiwan dollars (NTD 890.876) représenté par huit cent quatre-vingt dix mille huit cent soixante-seize (890.876) parts sociales, d'une valeur de un New Taiwan dollar (NTD 1) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 1.500,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. SONDHI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 juin 2008. Relation: LAC/2008/26379. - Reçu douze euros (12€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008092608/242/101.

(080106479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

GLL Retail Holding Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 137.799.

Extrait des résolutions du conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") de la "Société" prises en date du 9 juillet 2008

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg à "Le Dôme", Mezzanine B, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg avec effet au 11 juillet 2008.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GLL Retail Holding Alpha S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008092575/1092/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07749. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Inter Resid,s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 111.051.

Résolution prise lors de l'assemblée générale du 15 mai 2008

L'assemblée générale a unanimement pris la résolution suivante:

- transfert du siège social au 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Cette résolution prend effet au 15 mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2008092576/777/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2008, réf. LSO-CS04752. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Emporium S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 54.282.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Ce document remplace l'extrait déposé le 18 juillet 2008 (L080104650.03).

Par jugement du 20 mars 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 6^e chambre, a prononcé et ordonné la clôture pour absence d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de la société Emporium S.à.r.l. ayant eu son siège social à Strassen, 20, rue de la Solidarité.

M^e Eric JUNGBLUT.

Référence de publication: 2008092578/8274/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08429. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

PBL Gateway Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.590.143,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.246.

In the year two thousand and eight on the Twentieth day of June.

Before Us, Maître Jacques Delvaux,

THERE APPEARED:

PBL GC (Cyprus) Limited (formerly Baiona Holdings Limited), a limited liability company having its registered office at Thessalonikis St, 10th Floor, Flat/Office 1002, Nicolaou Pentadromos Center, PC 3025, Limassol, Cyprus, registered with the Companies Registry of Cyprus under number 201599, hereinafter referred to as the "Sole Shareholder".

Here represented by Maître Philip Basler-Gretic, attorney at law, having its professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal dated 20 June 2008.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That the Sole Shareholder is the current shareholder of PBL Gateway Luxembourg Sàrl (the "Company"), a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-1653, 2-8, avenue Charles De Gaulle, registered with the register of commerce and companies of Luxembourg R.C.S. under number B 130.246, incorporated by a deed of the undersigned notary, on 17 July 2007, published on 13 September 2007 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1970, page 94534.
- That the Sole Shareholder has decided to deliberate on the points of the following

Agenda:

- 1) Increase of the share capital by an amount of One Euro (EUR 1.-) in order to raise it from its current amount of Four Million Five Hundred Ninety Thousand One Hundred Forty Two Euros (EUR 4,590,142.-) to Four Million Five Hundred Ninety Thousand One Hundred Forty Three Euros (EUR 4,590,143.-) by the issuance of One (1) new ordinary share ("part sociale") (the "New Share"), having a nominal value of One Euro (EUR 1.-) and with the same rights and obligations as the existing shares, to be fully paid up at nominal value;
- 2) Subscription and full payment by contribution in cash by the current Sole Shareholder of the Company of the New Share, with a nominal value of One Euro (EUR 1.-), together with a total share premium amounting to Seven Hundred Thirty-Four Thousand Three Hundred and One Euros and Fifty-Eight Cents (EUR 734,301.58); and
- 3) Subsequent modification of paragraph 1 of article 6.1 of the articles of association of the Company ("Subscribed and paid up share capital").

- That, on the basis of the agenda, the Sole Shareholder has taken the following resolutions (the "Resolutions"):

First resolution

The Sole Shareholder, represented as stated here above, decides to increase the Company's share capital by the amount of One Euro (EUR 1.-) by contribution in cash, in order to bring the Company's share capital from its present amount of Four Million Five Hundred Ninety Thousand One Hundred Forty Two Euros (EUR 4,590,142.-) to Four Million Five Hundred Ninety Thousand One Hundred Forty Three Euros (EUR 4,590,143.-) together with a total share premium amounting Seven Hundred Thirty-Four Thousand Three Hundred and One Euros and Fifty-Eight Cents (EUR 734,301.58) by the issuance of the New Share, having a nominal value of One Euro (EUR 1.-) together and having the same rights and obligations as the existing ordinary shares ("parts sociales").

Subscription - payment

PBL GC (Cyprus) Limited (formerly Baiona Holdings Limited), the Sole Shareholder represented as stated here above, declares to subscribe to the One (1) New Share issued and to have it fully paid up at nominal value of One Euro (EUR 1.-), together with a total share premium amounting Seven Hundred Thirty-Four Thousand Three Hundred and One Euros and Fifty-Eight Cents (EUR 734,301.58) by contribution in cash of Seven Hundred Thirty-Four Thousand Three Hundred and Two Euros and Fifty-Eight Cents (EUR 734,302.58).

The amount of Seven Hundred Thirty-Four Thousand Three Hundred and Two Euros and Fifty-Eight Cents (EUR 734,302.58) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary pursuant to a bank certificate.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder, represented as stated here above, decides to amend paragraph 1 Article 6.1 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

"The Company's corporate capital is fixed at Four Million Five Hundred Ninety Thousand One Hundred Forty Three Euros (EUR 4,590,143.-) represented by Four Million Five Hundred Ninety Thousand One Hundred Forty Three (4,590,143) shares ("parts sociales"), with a nominal value of One Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up."

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present meeting, is approximately EUR 5600.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mille huit, le vingt juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

PBL GC (Cyprus) Limited (anciennement Baiona Holdings Limited), une limited liability company ayant son siège social à Thessalonikis St, 10th Floor, Flat/Office 1002, Nicolaou Pentadromos Center, PC 3025, Limassol, Chypre, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés de Chypre sous le numéro 201599 (l'"Associé Unique");

Ici représentée par Maître Philip Basler-Gretic, Avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, en vertu d'une procuration établie sous seing privé donnée le 20 juin 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins d'enregistrement auprès des autorités compétentes.

La partie comparante, représentée comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que l'Associé Unique est l'associé actuel de PBL Gateway Luxembourg Sàrl (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles De Gaulle, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg R.C.S. sous le numéro B 130.246, constituée par un acte du notaire instrumentant, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 juillet 2007 et publié en date du 13 septembre 2007, au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1970, page 94534.

- Que l'Associé Unique a décidé de délibérer sur les points suivants de

L'ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de un Euro (EUR 1,-) de manière à porter son montant actuel de EUR 4.590.142,- à EUR 4.590.143,- par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale ordinaire ("Nouvelle Part Sociale"), ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) ensemble avec une prime d'émission totale du montant Sept Cent Trente Quatre Mille Trois Cent Un Euros et Cinquante-Huit Cents (EUR 734.301,58) ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales préexistantes, et sera entièrement libérée à hauteur de sa valeur nominale.

2. Souscription et paiement intégral par contribution en numéraire par l'actuel Associé Unique de la Société, de la Nouvelle Part Sociale, d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) ensemble avec une prime d'émission totale du montant Sept Cent Trente Quatre Mille Trois Cent Un Euros et Cinquante-Huit Cents (EUR 734.301,58); and

3. Modification subséquente du paragraphe 1^{er} de l'article 6.1 des statuts de la Société ("Capital souscrit et libéré").
Que, sur la base de cet agenda, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes (les "Resolutions"):

Première résolution

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant d'un Euro (EUR 1,-) par apport en numéraire, afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix mille cent quarante deux euros (EUR 4.590.142,-) à quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix mille cent quarante trois euros (EUR 4.590.143,-) par l'émission d'une Nouvelle Part Sociale, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-), avec une prime d'émission d'un montant total de Sept Cent Trente Quatre Mille Trois Cent Un Euros et Cinquante-Huit Cents (EUR 734.301,58), par l'émission d'une Nouvelle Part Sociale ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - libération

PBL GC (Cyprus) Limited (formely Baiona Holdings Limited), représenté comme stipulé ci-dessus, déclare souscrire à la Nouvelle Part Sociale et de l'avoir entièrement payée à hauteur de sa valeur nominale de un euro (EUR 1,-), ensemble avec une prime d'émission s'élevant au montant Sept Cent Trente Quatre Mille Trois Cent Un Euros et Cinquante-Huit Cents (EUR 734.301,58), par contribution en numéraire du montant de Sept Cent Trente Quatre Mille Trois Cent Deux Euros et Cinquante-Huit Cents (EUR 734.302,58).

La somme Sept Cent Trente Quatre Mille Trois Cent Deux Euros et Cinquante-Huit Cents (EUR 734.302,58) est actuellement à la disposition de la Société, dont la preuve a été rapportée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat de blocage.

Seconde résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique, représentée comme stipulé ci-dessus, décide d'amender l'article 6.1 paragraphe 1^{er} des statuts de la Société ("Capital souscrit et libéré"), qui aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix mille cent quarante trois euros (EUR 4.590.143,-) représenté par quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix mille cent quarante trois (4.590.143) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées."

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la Société à raison du présent acte, sont approximativement estimés à EUR 5.600,-.

Le notaire instrumentant, qui affirme maîtriser la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est libellé en anglais, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE notarié, dressé et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la personne comparante, celle-ci a signé l'original du présent acte avec le notaire.

Signé: P. BASLER-GRETIC, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils, le 30 juin 2008. LAC/2008/26461. — Reçu trois mille six cent soixante-et-onze Euros virgule cinquante-et-un Cents (EUR 3.671,51,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2008.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008092614/208/140.

(080106392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Euro Dienstleistungen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 65.838.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Ce document remplace l'extrait déposé le 18 juillet 2008 (L080104646.03).

Par jugement du 20 mars 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 6^e chambre, a prononcé et ordonné la clôture pour absence d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de la société Euro Dienstleistungen S.à.r.l. ayant eu son siège social à Holzem, 6, rue de l'Ecole.

M^e Eric JUNGBLUT.

Référence de publication: 2008092580/8274/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08432. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Borletti Group, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 120.572.

In the year two thousand and eight, on the twentieth day of June.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of "Borletti Group a société en commandite par actions (R.C.S. Luxembourg, section B number 120.572), having its registered office at L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, incorporated by deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on 21st September 2006, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 2220 of 28th November 2006.

The Meeting is presided over by Mrs. Sonja BEMTGEN, licenciée en criminology, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr. John TROISFONTAINE, private employee, residing in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mrs. Solange WOLTER-SCHIERES, private employee, residing in Schouweiler.

The chairman declares and requests the notary to record that:

I.- The present extraordinary general meeting has been convened by notices sent to all the registered shareholders on

II.- The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- As appears from the attendance list, out of the 1,140 (one thousand one hundred and forty) class A shares and out of 3,100 (three thousand and one hundred) Class B shares, representing the whole capital of the corporation, 546 (five hundred and forty-six) class B shares and 3,099 (three thousand ninety-nine) class A shares are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- That the agenda of the Meeting is the following:

1.- Postponement of the date of closure of the accounts from December 31 to March 31, amendment of article 17 of the article of association and addition of a transitional disposition.

The article will read as follows:

Art. 17. Accounting year - Accounts. The accounting year of the Partnership shall begin on 1st April and it shall terminate on 31st March of each year.

The accounts of the Partnership shall be expressed in Euro.

Transitional dispositions

The current financial year starts on January 1st, 2007 and ends on March 31st, 2008.

After having deliberated, the meeting takes unanimously the following resolution:

Resolution

The meeting decides to amend the financial year of the company which now will begin on April 1, and end on March, 31 of the following year.

The financial year which began on January 1, 2007 ended exceptionally on March 31, 2008.

The meeting decides to amend article 17 of the articles of incorporation so as to read as follows:

" **Art. 17. Accounting year - Accounts.** The accounting year of the Company shall begin on the 1st April and it shall terminate on 31st March of the following year."

The accounts of the Partnership shall be expressed in Euro.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions "Borletti Group" (R.C.S Luxembourg numéro B 116.174), ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 21 septembre 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2220 du 28 novembre 2006.

L'Assemblée est présidée par Madame Sonja BEMTGEN, licenciée en criminologie, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur John TROISFONTAINE, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Solange WOLTER-SCHIERES, employée privée, demeurant à Schouweiler.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. La dite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il ressort de la liste de présence que sur les 1.140 (mille cent quarante) actions A et les 3.100 (trois mille cent) actions B, représentant l'intégralité du capital social, 546 (cinq cent quarante-six) actions A et 3.099 (trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1.- Postposer la date de la clôture des comptes du 31 décembre au 31 mars, modification de l'article 17 des statuts et addition d'une disposition transitoire.

L'article aura la teneur suivante:

Art. 17. Année comptable - comptes. L'année comptable de la S.C.A. commencera le 1^{er} avril et se terminera le 31 mars de l'année suivante.

Les comptes de la S.C.A. seront exprimés en euros."

Disposition transitoire

L'année sociale en cours débute le 31 janvier 2007 et se termine de 31 mars 2008.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale pour qu'elle commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de l'année suivante.

L'année sociale qui a commencé le 1^{er} janvier 2007 s'est terminée exceptionnellement le 31 mars 2008.

L'assemblée décide de modifier l'article 17 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 17. Année comptable - comptes.** L'année comptable de la S.C.A. commencera le 1^{er} avril et se terminera le 31 mars de l'année suivante.

Les comptes de la S.C.A. seront exprimés en euros."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. BEMTGEN, J. TROISFONTAINE, S. WOLTER-SCHIERES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 juin 2008, Relation: LAC/2008/26413. — Reçu douze euros (12 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008092605/242/102.

(080106561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

WP IV Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 81.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 119.278.

In the year two thousand eight, on the eighteenth day of June.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

WP V Investments S.à r.l., with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register under number B 136 918, (the "Company"),

being the sole shareholder of WP IV Investments S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register under number B 119278, (the "Company"),

duly represented by Mrs. Ute Bräuer, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the whole corporate capital considers the following agenda:

Agenda:

1. Conversion of the present currency of share capital of the Company in the amount of fifty-two thousand five hundred euros (EUR 52,500) and stated in Euros into United States Dollars (hereinafter "USD") using the reference exchange rate EUR/USD as of 17 June 2008 at a ratio of one euro (EUR 1) in exchange for one point five-four-seven-nine United States Dollars (USD 1.5479). After conversion, the share capital will amount to eighty one thousand two hundred sixty-four point seventy five United States Dollars (USD 81,264.75).

2. Allocation of two hundred sixty-four point seventy five United States Dollars (USD 264.75) of the total share capital to the legal reserve.

3. Subsequent amendment of article six (6) paragraph one (1) of the articles of association of the Company that now reads as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at eighty one thousand United States Dollars (USD 81,000) represented by eighty one thousand (81,000) shares of a par value of one United States Dollar (USD 1) each."

and passes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to convert the present currency of share capital of the Company in the amount of fifty-two thousand five hundred euros (EUR 52,500) and stated in Euros into United States Dollars (hereinafter "USD") using the reference exchange rate EUR/USD as of 17 June 2008 at a ratio of one euro (EUR 1) in exchange for one point five-four-seven-nine United States Dollars (USD 1.5479). After conversion, the share capital will amount to eighty one thousand two hundred sixty-four point seventy five United States Dollars (USD 81,264.75).

Second resolution

The sole shareholder decides to allocate two hundred sixty-four point seventy five United States Dollars (USD 264.75) of the total share capital to the legal reserve. Given the above the share capital of the Company will amount to eighty one thousand United States Dollars (USD 81,000) divided into eighty one thousand (81,000) shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

The meeting decides to confer all powers to the managers to proceed to the essential book entries and to convert all the books and documents of the company from EUR into USD and to proceed to the exchange of the TWO THOUSAND ONE HUNDRED (2,100) shares of TWENTY-FIVE EURO (EUR 25.-) against EIGHTY-ONE THOUSAND (81,000) shares of ONE UNITED STATES DOLLAR (USD 1.-)

Third resolution

Further the foregoing resolution, Article six (6) paragraph one (1) of the Company's Articles of Association is amended and will now read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at eighty one thousand United States Dollars (USD 810,000) represented by eighty one thousand (81,000) shares of a par value of one United States Dollar (USD 1) each."

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at EUR 1,500.-.

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, dix-huit juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

WP V Investments S.à r.l., ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 136 918

étant le seul associé de WP IV Investments S.à r.l. une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 119 278, (la "Société"),

dûment représenté par Madame Ute Bräuer, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration.

La procuration précitée signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire susnommé restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, considère l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social de la Société représentant le montant de cinquante-deux mille cinq cents euros (EUR 52.500) fixé en euro vers le dollar des Etats-Unis (ci-après "USD") utilisant le taux de change étranger de EUR/USD à la date du 17 juin 2008 et ayant pour ratio un (EUR 1) euro pour un virgule cinquante-quatre soixante dix-neuf dollars des Etats-Unis (USD 1,5479). Après la conversion, le capital social sera de quatre-vingt-et-un mille deux cent soixante-quatre virgule soixante-quinze dollars des Etats-Unis (USD 81.264,75).

2. Attribution de deux cent soixante-quatre virgule soixante-quinze dollars des Etats-Unis (USD 264,75) du capital social total à la réserve légale.

3. Modification subséquente de l'article six (6) paragraphe un (1^{er}) des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-et-un mille dollars des Etats-Unis (USD 81.000) représenté par quatre-vingt-et-un mille (81.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar (USD 1) chacune."

et prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de convertir le capital social de la Société représentant le montant de cinquante-deux mille cinq cents euros (EUR 52.500) fixé en euro vers le dollar des Etats-Unis (ci-après "USD") utilisant le taux de change étranger de EUR/USD à la date du 17 juin 2008 et ayant pour ratio un (EUR 1) euro pour un virgule cinquante-quatre soixante dix-neuf dollars des Etats-Unis (USD 1,5479). Après la conversion, le capital social sera de quatre-vingt-et-un mille deux cent soixante-quatre virgule soixante-quinze dollars des Etats-Unis (USD 81.264,75).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'attribuer deux cent soixante-quatre virgule soixante-quinze dollars des Etats-Unis (USD 264,75) du capital social total à la réserve légale. Etant donné ce qui précède, le capital social de la Société s'élèvera à quatre-vingt-et-un mille dollars des Etats-Unis (USD 81.000) représenté par quatre-vingt-et-un mille (81.000) parts sociales.

L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs aux gérants de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, pour convertir tous les livres et documents de la société de EUR en USD et pour procéder à l'échange des DEUX MILLE CENT

(2.100) parts sociales de VINGT-CINQ EUROS (EUR 25,-) contre QUATRE-VINGT-UN MILLE (81.000) parts sociales de UN DOLLAR DES ETATS-UNIS (USD 1,-).

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article six (6) paragraphe un (1) des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-et-un mille dollars des Etats-Unis (USD 81.000) représenté par quatre-vingt-et-un mille (81.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar (USD 1) chacune."

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de EUR 1.500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. BRÄUER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 juin 2008. Relation: LAC/2008/26382. — Reçu douze euros (12 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008092606/242/124.

(080106498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

WP V Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 136.918.

In the year two thousand eight, on the eighteenth day of June.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

WP X International Holdings LLC, with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, Delaware, 19808, United States of America,

being the sole shareholder of WP V Investments S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register under number B 136 918, (the "Company"),

duly represented by Mrs Ute Bräuer, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the whole corporate capital considers the following agenda:

Agenda:

1. Conversion of the present currency of share capital of the Company in the amount of sixty-five thousand euros (EUR 65,000) and stated in Euros into United States Dollars (hereinafter "USD") using the reference exchange rate EUR/USD as of 17 June 2008 at a ratio of one euro (EUR 1) in exchange for one point five-four-seven-nine United States Dollars (USD 1.5479). After conversion, the share capital will amount to one hundred thousand six hundred thirteen point fifty United States Dollars (USD 100,613.50).

2. Allocation of six hundred thirteen point fifty United States Dollars (USD 613.50) of the total share capital to the legal reserve.

3. Subsequent amendment of article six (6) paragraph one (1) of the articles of association of the Company that now reads as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000) represented by one hundred thousand (100,000) shares of a par value of one United States Dollar (USD 1) each."

and passes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to convert the present currency of the share capital of the Company in the amount of sixty-five thousand euros (EUR 65,000) and stated in Euros into United States Dollars (hereinafter "USD") using the reference exchange rate EUR/USD as of 17 June 2008 at a ratio of one euro (EUR 1) in exchange for one point five-four-seven-nine United States Dollars (USD 1.5479). After conversion, the share capital will amount to one hundred thousand six hundred thirteen point fifty United States Dollars (USD 100,613.50).

Second resolution

The sole shareholder decides to allocate six hundred thirteen point fifty United States Dollars (USD 613.50) of the total share capital to the legal reserve. Given the above the share capital of the Company will amount to one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000) divided into one hundred thousand (100,000) shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

The meeting decides to confer all powers to the managers to proceed to the essential book entries and to convert all the books and documents of the company from EUR into USD and to proceed to the exchange of the SIXTY-FIVE THOUSAND (65,000) shares of ONE EURO (EUR 1.-) against ONE HUNDRED THOUSAND (100,000) shares of ONE UNITED STATES DOLLAR (USD 1.-)

Third resolution

Further the foregoing resolution, Article six (6) paragraph one (1) of the Company's Articles of Association is amended and will now read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000) represented by one hundred thousand (100,000) shares of a par value of one United States Dollar (USD 1) each."

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at EUR 1,500.-.

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

WP X International Holdings LLC, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, Delaware, 19808, États-Unis d'Amérique,

étant le seul associé de WP V Investments S.à r.l. une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 136 918, (la "Société"),

dûment représentée par Madame Ute Bräuer, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration.

La procuration précitée signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire susnommé restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, considère l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social de la Société représentant le montant de soixante-cinq mille euros (EUR 65.000) fixé en euro vers le dollar des Etats-Unis (ci-après "USD") utilisant le taux de change étranger de EUR/USD à la date du 17 juin 2008 et ayant pour ratio un euro (EUR 1) pour un virgule cinquante-quatre soixante dix-neuf dollars des Etats-Unis (USD 1,5479). Après la conversion, le capital social sera de cent mille six cent treize virgule cinq dollars des Etats-Unis (USD 100.613,50).

2. Attribution de six cent treize virgule cinq dollars des Etats-Unis (USD 613,50) du capital social total à la réserve légale.

3. Modification subséquente de l'article six (6) paragraphe un (1) des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent mille dollars des Etats-Unis (USD 100.000) représenté par cent mille (100.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar (USD 1) chacune."

et prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de convertir capital social de la Société représentant le montant de soixante-cinq mille euros (EUR 65.000) fixé en euro vers le dollar des Etats-Unis (ci-après "USD") utilisant le taux de change étranger de EUR/USD à la date du 17 juin 2008 et ayant pour ratio un euro (EUR 1) pour un virgule cinquante-quatre soixante dix-neuf dollars des Etats-Unis (USD 1,5479). Après la conversion, le capital social sera de cent mille six cent treize virgule cinq dollars des Etats-Unis (USD 100.613,50).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'attribuer six cent treize virgule cinq dollars des Etats-Unis (USD 613,50) du capital social total à la réserve légale. Etant donné ce qui précède, le capital social de la Société s'élèvera à cent mille dollars des Etats-Unis (USD 100.000) divisé en cent mille (100.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune.

L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs aux gérants de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, pour convertir tous les livres et documents de la société de EUR en USD et pour procéder à l'échange des SOIXANTE-CINQ MILLE (65.000) parts sociales de UN EURO (EUR 1,-) contre CENT MILLE (100.000) parts sociales de UN DOLLAR DES ETATS-UNIS (USD 1,-).

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, article six (6) paragraphe un (1) des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent mille dollars des Etats-Unis (USD 100.000) représenté par cent mille (100.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar (USD 1) chacune."

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de EUR 1.500,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. BRÄUER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 juin 2008, Relation: LAC/2008/26381. — Reçu douze euros (12 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008092603/242/124.

(080106573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Friok Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 49.055.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Ce document remplace l'extrait déposé le 18 juillet 2008 (L080104648.03).

Par jugement du 20 mars 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 6^e chambre, a prononcé et ordonné la clôture pour absence d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de la société Friok Holding S.A. ayant eu son siège social à Hespérange, 381, route de Thionville.

M^e Eric JUNGBLUT.

Référence de publication: 2008092579/8274/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08430. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Cameo Finance S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 19.269.

—
EXTRAIT

Avec effet au 3 juillet 2008, la société anonyme Financière Centuria Luxembourg S.A., a dénoncé le domicile établi en ses locaux, sis au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, de la société anonyme Cameo Finance S.A. de sorte que celle-ci se trouve jusqu'à nouvel avis sans domicile ni résidence connus.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bouchra Akhertous

Mandataire

Référence de publication: 2008092572/6654/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS07065. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

GLL RESF Holding Alpha, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 200.000,00.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 136.222.

Extrait des résolutions du conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") de la "Société" prises en date du 9 juillet 2008

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à "Le Dôme", Mezzanine B, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg avec effet au 11 juillet 2008.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GLL RESF Holding Alpha S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008092574/1092/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07744. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Equo Invest S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 140.149.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- PARFININDUS S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 24, rue Saint Mathieu, L-2138 Luxembourg

ici représentée par Monsieur Frédéric MONCEAU, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivré à Luxembourg.

2.- Monsieur Frédéric MONCEAU, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par les parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle va constituer:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de

"EQUO INVEST S.A. SPF".

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par 1.000 actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions de la Société sont réservées aux investisseurs définis à l'article 3 de la loi du 11 mai 2007

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Cependant au cas où la Société est constituée par un associé unique ou s'il est constaté lors d'une assemblée générale que la Société n'a plus qu'un associé unique, la composition du Conseil d'Administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil. Au cas où le Conseil d'administration est composé d'un seul membre, la Société sera engagée par la signature individuelle de l'administrateur unique.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit, le troisième mercredi du mois de mai à dix heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille huit.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille neuf.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, la comparante préqualifiée déclare souscrire les actions comme suit:

	Actions
1.- PARFININDUS S.à r.l., prédésignée, neuf cent quatre-vingt-dix-huit actions	998
2.- Frédéric MONCEAU, prénommé, deux actions	<u>2</u>
TOTAL: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000.- (trente-et-un mille euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, à la somme de EUR 2.000.- (deux mille euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont nommés administrateurs pour une durée de six années:

1.- Monsieur Frédéric MONCEAU, prénommé, demeurant professionnellement au L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu;

2.- Monsieur Joeri STEEMAN expert-comptable, demeurant professionnellement au L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu;

3.- Monsieur Marc BOLAND, expert-comptable, demeurant professionnellement au L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu;

Monsieur Frédéric MONCEAU est nommé Président du Conseil d'administration.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Pascoal DA SILVA, demeurant à L-5460 Trintange, 25, route de Remich.

4) Les mandats de l'administrateur et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

5) Le siège social est fixé à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. MONCEAU et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juillet 2008, Relation: LAC/2008/27573. — Reçu cent cinquante-cinq euros (0,50% = 155.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008092661/242/129.

(080106354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

T.B.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 30.105.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092220/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07417. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

JCLC Invest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 33.440.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092221/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07426. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Minos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 106.551.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MINOS S.A., Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008090387/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05384. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080103407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2008.
